

PROGRAMME CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PROVINOIS

PROGRAMME D' ACTIONS CLIMAT-AIR-ENERGIE (PCAET)

09/06/2022

REF: 2019.0731-E11 F

Rédigé par : Caroline LEGARDINIER

Vérifié par : Justine BISIAUX





Habiter des logements plus performants

Action 1 : Accompagner la rénovation énergétique des logements individuels

Action 2 : Accélérer la rénovation énergétique du parc locatif

Action 3 : Mettre en réseau les différents intervenants sociaux pour le repérage des ménages en situation de précarité énergétique

Action 4 : Limiter l'empreinte environnementale de l'habitat

Action 5 : Accompagner les ménages vers un usage plus sobre de leur logement pour un impact positif sur la santé

Se déplacer autrement et transporter mieux

Action 6 : Réduire le besoin en déplacement : Encourager le travail à distance et les solutions mutualisées

Action 7 : Développer les mobilités partagées et promouvoir leur usage

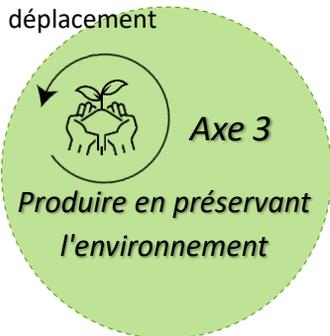
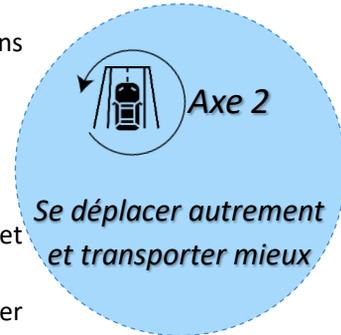
Action 8 : Favoriser l'usage des mobilités actives

Action 9 : Redéployer les mobilités de transports collectifs urbains et interurbains

Action 10 : Accompagner l'émergence d'une filière locale pour l'utilisation du bioGNV et créer des stations multi énergies

Action 11 : Décarboner le transport pour les particuliers et les professionnels et encourager le développement de l'énergie électrique

Action 12 : Communiquer et sensibiliser sur les nouveaux modes de transports et de déplacement



Produire en préservant l'environnement

Action 13 : Préserver la ressource en eau

Action 14 : Accompagner la mise en place de pratiques favorisant la séquestration du carbone

Action 15 : Accompagner l'évolution des pratiques favorisant la réduction des émissions atmosphériques

Action 16 : Diminuer l'exposition de la population à la pollution atmosphérique d'origine anthropique ou végétale et améliorer la biodiversité

Action 17 : Sensibiliser les habitants aux métiers de l'agriculture et au lien avec la séquestration carbone, résilience agricole

Consommer localement

Action 18 : Promouvoir une consommation alimentaire issue de la production locale

Action 19 : Faire émerger un projet alimentaire territorial pour la restauration collective

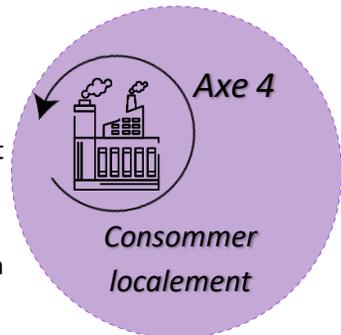
Action 20 : Développer et promouvoir l'économie circulaire et notamment le réemploi

Action 21 : Développer la valorisation des biodéchets dans la restauration collective et chez les particuliers

Action 22 : Promouvoir les projets d'EnR&R sur le territoire

Action 23 : Accompagner les entreprises industrielles et tertiaires dans leur transition écologique

Action 24 : Sensibiliser et communiquer sur la consommation locale et les circuits courts



Agir en collectivité éco-exemplaire

Action 25 : Assurer la gouvernance, l'animation et le suivi du PCAET

Action 26 : Etablir un profil du territoire en caractérisant sa résilience pour anticiper et s'adapter à la survenue de perturbations futures (territoire miroir)

Action 27 : Diagnostiquer les bâtiments publics communautaires et communaux et programmer leur réhabilitation

Action 28 : Améliorer l'éclairage des espaces publics

Action 29 : Accompagner les initiatives scolaires et solidaires en matière de transition écologique : dispositif FAITES

Action 30 : Réduire les impacts des déplacements des agents et des élus

Action 31 : Mettre en œuvre et promouvoir une politique publique d'achats responsables

Action 32 : Aménager les espaces publics pour s'adapter au changement climatique

Action 33 : Aménager les espaces publics pour s'adapter au changement climatique



Légende :

Axe 5 :
Exemplarité

Action 6 : Mutualiser les déplacements des agents et des élus pour se rendre aux réunions de conseils communautaires et développer les réunions en visio-conférence

Orientation stratégique : Interroger les besoins et les modes de déplacements des élus et agents des collectivités

A. Encourager le covoiturage des élus pour les réunions

- Sensibiliser les élus aux économies réalisées avec le covoiturage
- Rédiger une charte des bonnes pratiques des déplacements mettant en avant le covoiturage et la faire signer par les élus et créer une plateforme ou former le secrétariat au covoiturage
- A chaque invitation aux réunions, rappeler la possibilité de faire du covoiturage

B. Développer les outils adaptés pour les visio-conférences

- Identifier les besoins pour réaliser des visio-conférences optimales
- Planifier le budget et les achats nécessaires pour réaliser des visio-conférences puis réaliser ces achats en respectant la charte d'achats responsables

C. Structurer le télétravail des agents

- Réaliser un audit interne sur le télétravail des agents :
 - Identifier les postes pour lesquels le télétravail est réalisable,
 - Interroger les agents sur leurs attentes et le matériel à disposition ou le besoin en matériel pour le télétravail des agents
- Rédiger une charte sur la pratique du télétravail suite aux conclusions de l'enquête

Indicateurs de réussite :

- Indicateurs de mise :
 - Sous-action A : Charte des bonnes pratiques de covoiturage rédigée
 - Indicateurs d'impact
 - Sous-action B : Nombre de visio-conférences réalisées
 - Sous-action C : Nombre moyen de jour de télétravail par agent

Moyens humains : Service administratif

Coûts estimatifs : Budget à définir selon les outils à développer. Pour exemple : Prix d'un vidéoprojecteur à partir de 200€

Roue des impacts environnementaux et de santé : Indicateurs de réussite

Exemple de retour d'expérience : Ils l'ont déjà fait : La commune de Léchelle favorise le télétravail de sa secrétaire de mairie.

Intitulé de l'axe thématique

Nom et numéro de l'action

Degré de priorité

Objectif stratégique

Description de la sous-action

Pilote

Opérateur

Calendrier de réalisation de la sous-action

Partenaires

Moyens humains

Indicateurs

Coûts estimatifs

Roue des impacts environnementaux et de santé

Exemple de retour d'expérience

Notice d'utilisation:

Calendrier :

Les couleurs symbolisent la priorité de l'actions : du plus foncé, représentant le court terme, au plus clair représentant le long terme. Le calendrier prévoit une période d'actions comprises entre 2022 et 2030.



Les années en couleur sont les années de réalisation prévue de la sous-action. Par exemple, une sous-action avec la chronologie ci-dessous se réalisera de 2022 à 2025.



Baromètre du coût :

vert = coûts inférieurs à 50 000 €
orange = coûts compris entre 50 000 et 100 000 €
rouge = coûts supérieurs à 100 000 €



Degré de priorité :



Non prioritaire



Moyennement prioritaire



Prioritaire

Rôles possibles de la collectivité et des acteurs impliqués :

PILOTE



Pilote :
Supervise l'action et s'assure de sa réalisation

OPERATEUR



Opérateur :
Est en charge de la réalisation opérationnelle de l'action

PARTENAIRE

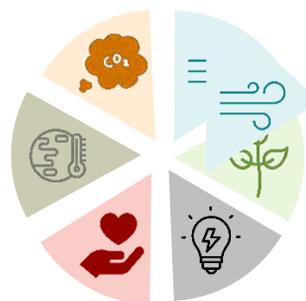


Partenaire
Participe à l'action sur demande du pilote et/ou de l'opérateur

Rosace d'impacts :

Les thèmes en couleurs indiquent un impact significatif de l'action sur le thème. Les thèmes restant grisés représentent l'absence d'impact significatif de l'action sur le thème :

- Émissions de GES (orange)
- Qualité de l'air (bleu)
- Nature et biodiversité (vert)
- Consommation d'énergie (gris)
- Santé (rouge)
- Adaptation au changement climatique (kaki)



Moyens humains:

ETP dédiés



AXE 1



Habiter des logements plus performants

► Déclinaison opérationnelle

Action 1 : Accompagner la rénovation énergétique des logements individuels

Action 2 : Accélérer la rénovation énergétique du parc locatif

Action 3 : Mettre en réseau les différents intervenants sociaux pour le repérage des ménages en situation de précarité énergétique

Action 4 : Limiter l'empreinte environnementale de l'habitat

Action 5 : Accompagner les ménages vers un usage plus sobre de leur logement pour un impact positif sur la santé

► Objectifs stratégiques chiffrés

	Objectif 2030	Objectif 2050
Consommations d'énergie	244,20 GWh	196,30 GWh
Emissions de GES	19 852,89 tCO2e	5 949,73 tCO2e

Le Plan Climat Air Energie Territorial du Provinois définit des objectifs compatibles avec le Schéma Régional du Climat de l'Air et de l'Énergie d'Ile-de-France qui constitue le cadre de référence régional en matière d'énergie et de qualité de l'air.

Il n'existe pas de Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.) à l'échelle du territoire communautaire.

AXE 1



Habiter des logements plus performants

► Contribution des actions aux objectifs stratégiques

Prévisions	Hypothèses de calcul	Action 1 : Accompagner la rénovation énergétique des logements individuels	Action 2 : Accélérer la rénovation énergétique du parc locatif	Action 3 : Mettre en réseau les différents intervenants sociaux pour le repérage des ménages en situation de précarité énergétique	Action 4 : Limiter l'empreinte environnementale de l'habitat	Action 5 : Accompagner les ménages vers un usage plus sobre de leur logement pour un impact positif sur la santé
0 fioul (Source : SRCAE)	Suppression des consommations relatives au fioul				X	
Passage du gaz au biogaz (Source : Vizea)	30% de biogaz à 2030 et 100% à 2050				X	
Rénovation des logements (Source : SRCAE)	75% des logements rénovés de manière standard et 25% des logements rénovés en BBC (10% BBC et 25% standard en 2030)	X	X	X	X	
Prise en compte de l'évolution des usages dans le bâtiment (Source : SRCAE)	Une évolution des consommations d'énergie compensées par les rénovations engagées dans le bâti					X



Axe 1 :

Habiter des logements plus performants

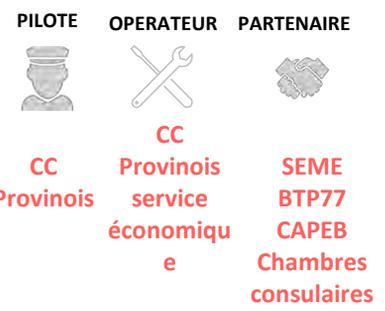
Action 1 : Accompagner la rénovation énergétique des logements individuels



Accompagner la rénovation thermique pour améliorer la qualité de l'air

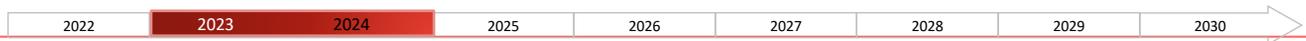
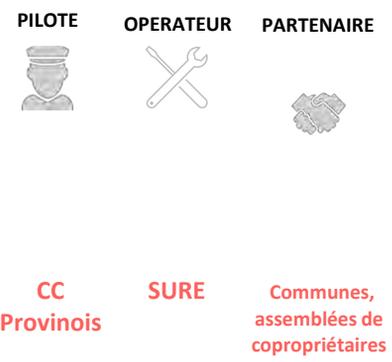
A. Rédiger un annuaire local pour agréger un réseau de professionnels du bâtiment en lien avec les services de la CC Provinois

- Recenser les différents labels ou certifications gages de qualité, de compétence environnementale dans le secteur du bâtiment et de la rénovation puis faire une fiche récapitulative sur ces labels à destination du grand public
- Identifier grâce au partenariat avec le SEME, la Fédération Française du Bâtiment (BTP77), la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) les professionnels du bâtiment et les labels ou certifications dont chaque professionnel dispose et dont le rayon d'intervention comprend le territoire de la CC du Provinois
- Relayer cet annuaire et la fiche récapitulative sur les labels à disposition sur le site de la CC, des communes et des partenaires



B. Identifier et accompagner globalement la rénovation des logements individuels ciblés réglementairement pour la rénovation

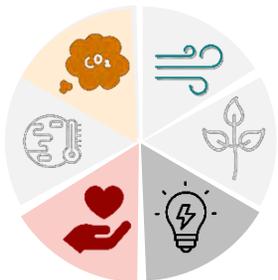
- Développer une méthode efficace pour identifier les logements catégorisés comme des passoires énergétiques (en s'appuyant sur différentes données à disposition comme la date de construction, factures énergétiques...) pour les caractériser comme des logements prioritaires pour la rénovation.
- Organiser des audits ciblés pour la rénovation des logements repérés sur le territoire (Identifier les propriétaires de ces logements et les contacter pour les sensibiliser sur l'état possible de leur logement puis leur transmettre de la documentation sur les relais et aides disponibles pour la rénovation énergétique de leur logement
- Organiser des balades thermiques dans les localités susceptibles d'avoir un besoin en rénovation énergétique avec leurs riverains pour les sensibiliser aux problématiques de déperdition énergétique des logements (action à mutualiser avec l'action 2 de l'Axe 5)



Financement : 600 € pour 3 audits financé par les fonds SARE

0,3 ETP

13 500€



Indicateurs de réussite

Indicateurs de suivi

- Sous-action A : Annuaire créé

Indicateurs d'impact

- Sous-action B : Nombre de logements rénovés énergétiquement

- Sous-action B : Nombre de balades thermiques organisées et participation à ces balades



Accompagner la rénovation thermique et le développement des EnR&R pour améliorer la qualité de l'air

A. En lien avec les bailleurs sociaux définir une méthode pour créer du lien dans le cadre de la compétence habitat

- Identifier les propriétaires de logements sociaux (ou bailleurs sociaux) assimilables à des passoires énergétiques G et F pour les sensibiliser aux besoins des locataires (en lien avec l'action 1.B)
- Constituer un réseau avec les bailleurs sociaux et les CCAS

PILOTE



CC
Provinois

OPERATEUR



CC
Provinois
pôle
économique

PARTENAIRE



SEME
FFB
CAPEB
Fédérations
d'entreprise
consulaires
SURE
CCAS



B. Sensibiliser les propriétaires bailleurs à la rénovation énergétique

- Rédiger un guide de la rénovation énergétique ou s'appuyer sur les guides existants si disponibles afin de les communiquer aux propriétaires identifiés
- Contacter par courrier ces propriétaires pour les convier à une réunion de présentation des services d'accompagnement et des aides disponibles

PILOTE



CC
Provinois

OPERATEUR



CC
Provinois

PARTENAIRE

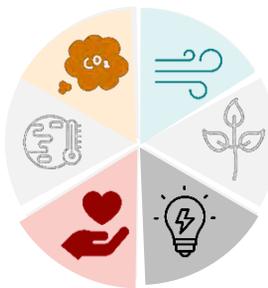


SEME
SURE
FFB
CAPEB



0,1 ETP

4 500€/an



Indicateurs de réussite



Indicateurs d'impact

- Sous-action B : Nombre de bailleurs sensibilisés
- Sous-actions A et B : Nombre d'habitants sensibilisés
- Sous-action B : Nombre de logements rénovés énergétiquement

Ils l'ont déjà fait :

- Lors de la réhabilitation du quartier du Champbenoist de Provins, de nombreux logements sociaux ont été rénovés par Foyers de Seine et Marne et Troyes Moulins Habitat.



Axe 1 :

Habiter des logements plus performants

Action 3 : Mettre en réseau les différents intervenants sociaux pour le repérage des ménages en situation de précarité énergétique



Repérer et accompagner les ménages en situation de précarité énergétique

A. Identifier et mobiliser le réseau existant puis le consolider pour identifier les propriétaires occupants

- Identifier les relais de la précarité énergétique (communes, assistantes sociales, associations, CAF, etc.)
- Accompagner la création d'une cellule avec les acteurs identifiés pour mettre en place un outil de suivi de la précarité énergétique

PILOTE



CC Provinois

OPERATEUR

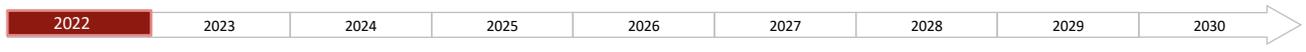


Réseau à créer

PARTENAIRE



Communes CCAS SURE



B. Identifier les propriétaires occupants les plus précaires

- Mettre en place un partenariat avec le CCAS de Provins et ceux des communes de l'EPCI (Centre Communal d'Action Sociale)
- Définir une méthode avec ces CCAS permettant d'assurer le lien avec le SURE, pour déterminer une procédure de repérage des ménages les plus précaires, avec notamment l'utilisation des outils existants (fiches navettes, outil GEODIP..)
- En parallèle, s'assurer de la salubrité des logements (précarité énergétique et insalubrité étant très souvent corrélées) et définir un processus clair pour les élus afin de lutter contre l'habitat indigne (signalement, visite, arrêté de péril, etc.)

PILOTE



CC Provinois

OPERATEUR



Réseau à créer

PARTENAIRE



Communes CCAS Intervenants sociaux SURE CAF



C. Accompagner les démarches administratives dans le traitement des dossiers des logements précaires

- Identifier les démarches administratives pour lesquelles un accompagnement est réalisable et les acteurs associés
- Mettre en place cet accompagnement

PILOTE



SURE

OPERATEUR



SURE

PARTENAIRE



Communes CCAS Intervenants sociaux CAF... SURE Maisons France Services





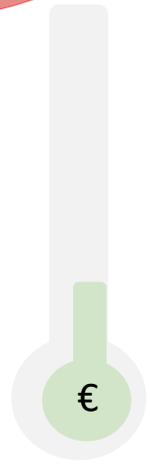
Axe 1 :

Habiter des logements plus performants

Action 3 : Mettre en réseau les différents intervenants sociaux pour le repérage des ménages en situation de précarité énergétique

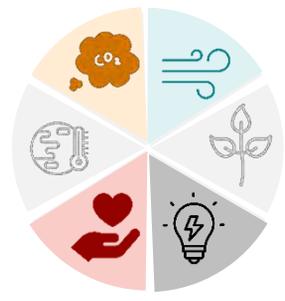


Repérer et accompagner les ménages en situation de précarité énergétique



0,1 ETP

4 500€/an



Indicateurs de réussite



Indicateurs de suivi

- Sous-action A : Cellule intercommunale mise en place
- Sous-action A : Agents référents formés
- Sous-action A : Réseau créé



Indicateurs d'impact

- Sous-action B : Nombre de ménages en précarité énergétique
- Sous-actions B et C : Nombre de ménages en situation de précarité sensibilisés et accompagnés



Le SURE informe et accompagne depuis 2020

Le Service Unique pour la Rénovation Énergétique a été mis en place en novembre 2020.



Sur la période de nov-2020 à oct-2021 :

- 211 FOYERS ACCOMPAGNÉS POUR 369 RENDEZ-VOUS

- 182 informations de premier niveau (A1)
- 187 actes conseils personnalisés (A2)
- ~ 41 % de foyers aux revenus modestes ou très modestes selon les plafonds de l'ANAH





Axe 1 :

Habiter des logements plus performants

Action 4 : Limiter l'empreinte environnementale de l'habitat



Promouvoir un habitat à faible impact environnemental

A. Promouvoir et valoriser l'utilisation de biomatériaux et matériaux sains pour les projets locaux d'écoconstruction

- Poursuivre la formation des professionnels du bâtiment aux enjeux énergétiques aux solutions techniques plus durables (matériaux biosourcés, ressources locales, etc.), aux différents labels et certifications
- ...
- Proposer des interventions dans les lieux de formation
- Proposer des formations aux professionnels déjà en activité
- Mettre à leur disposition des ressources documentaires et des retours d'expérience (sur les matériaux biosourcés notamment)
- Organiser une séquence d'information et de formation entre SME, le BTP77, les adhérents au BTP77 du territoire pour promouvoir les biomatériaux, le RGE, les aides à la rénovation énergétique etc.
- Communiquer à destination des particuliers sur l'intérêt des biomatériaux et matériaux sains

PILOTE



SURE

OPERATEUR



BTP77

PARTENAIRE



CC Provinois



B. Relayer le dispositif de prime à la conversion des chaudières fuel, bois et charbon pour accélérer le remplacement des systèmes de chauffage moins performants et réduire les émissions de particules liées au chauffage résidentiel au bois

- Identifier les supports de communication déjà existants pour la promotion de ce dispositif à la conversion, en élaborer d'autres si nécessaire et les diffuser sur les sites internet des communes, de la CC, du SURE, des intervenants sociaux, dans le journal local, dans les lieux clés, les diffuser aux syndicats de copropriété, aux professionnels du chauffage pour qu'ils les diffusent à leurs clients et à tous les acteurs du territoire concerné
- Promouvoir ce dispositif dans les salons et événements adaptés

PILOTE



SURE

OPERATEUR



SURE

PARTENAIRE



ADEME
SEME
SDESM



C. Promouvoir et valoriser les projets locaux d'éco-construction

- Recenser les projets locaux existants : producteurs (potentiels) de biomatériaux, transformateurs, utilisateurs (potentiels) de ces biomatériaux) ...
- Les faire connaître et valoriser par des retours d'expériences à travers un Programme de communication (sites internet, SURE, forums et salons de l'habitat durable, plaquettes résumées dans les lieux publics, etc..)

PILOTE



CC
Provinois

OPERATEUR



Communes
Particuliers

PARTENAIRE



CAUE 77
SEME
SURE





Promouvoir un habitat à faible impact environnemental

Indicateurs de réussite



Indicateurs de suivi

- Sous-action C : nombre de projets locaux d'écoconstruction réalisés



Indicateurs d'impact

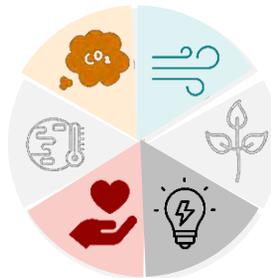
- Sous-action A : Part des biomatériaux utilisés pour la construction et la rénovation
- Sous-action A : Part des entreprises du territoire formées et sensibilisées aux biomatériaux, aux pratiques vertueuses etc.
- Sous-action B : Evolution de la part des systèmes de chauffage vertueux



0,3 ETP

13 500€/an

€



Une commune l'a déjà fait:



- La commune de **Beauchery Saint Martin** a réhabilité en 2021, une école et une salle des fêtes en utilisant des matériaux biosourcés : isolant à base de chanvre local et peintures biosourcées.
- Les peintures mises en œuvre ont été fabriquées à partir d'une **résine alkyde végétale** à 95 % biosourcée, qui contrairement à la peinture acrylique classique, ne contient pas, ou très peu de composants d'origine pétrochimique. L'objectif était d'améliorer la qualité de l'air intérieur, la santé tout en s'assurant des qualités techniques et esthétiques.
- Pour l'isolation, les élus ont souhaité utiliser une ressource cultivée localement, le chanvre dont la culture participe également de la protection de la ressource en eau. Ils ont sollicité une chanvrière seine et marnaise. Celle-ci sous-traitant la fabrication de l'isolant qui est mélangé à du lin et du coton, ils ont accepté des délais de livraison rallongés.
- Le choix s'est porté pour l'isolation des murs sur cet isolant mélangé qui favorise une évacuation naturelle de la vapeur d'eau et est donc adapté à la réhabilitation de bâtiment ancien. Il dispose également d'une forte inertie thermique et procure un confort d'été remarquable.
- Les maîtres d'œuvre ont joué le jeu et cherché comment mettre en œuvre cet isolant dans un contexte de bâtiment public en assurant la sécurité du bâtiment notamment au feu : recherche de prises électriques encastrables adaptées et suivi de leur installation par l'électricien. L'entreprise chargée de la pose disposait du savoir-faire et a apprécié de poser cet isolant.



Axe 1 :

Habiter des logements plus performants

Action 5 : Accompagner les ménages vers un usage plus sobre de leur logement pour un impact positif sur la santé



Actions de communication et sensibilisation

A. Informer les ménages pour un usage plus sobre de leur logement

- Relayer l'information, la mettre à disposition dans les lieux publics, sur les sites internet et Passerelle en Provinois etc. :
- Participation à des salons pour sensibiliser aux facteurs de dégradation de l'air intérieur et de consommations énergétiques, aux bons gestes, à l'utilisation des biomatériaux, aux subventions existantes

PILOTE	OPERATEUR	PARTENAIRE
CC Provinois	CC Provinois	BTP77 SURE S2e77



B. Encourager la rénovation des logements individuels grâce à une campagne de communication sur les intérêts de cette rénovation et les aides disponibles

- S'appuyer sur les guides déjà existants ou en rédiger un(des) nouveau(x) pour mettre en avant les intérêts de la rénovation des logements individuels et les aides disponibles
- Diffuser ce(s) guide(s) sur les sites internet des communes, de la CC, du SURE
- Transmettre ce(s) guide(s) aux Centres Communaux d'Action Social (CCAS), aux assemblées de copropriétaires du territoire, aux syndicats de copropriétés etc

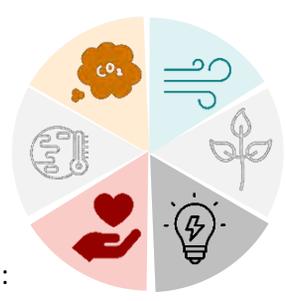
PILOTE	OPERATEUR	PARTENAIRE
SURE	SURE	CCAS Assemblées de copropriétaires



0,1 ETP

4 500€/an

Campagne de communication : 5000 €



Indicateurs de réussite



Indicateurs d'impact

- Sous-action A et B : Part des biomatériaux utilisés pour la construction et la rénovation
- Sous-action A : Part des systèmes de chauffage vertueux
- Sous-action B : campagne de communication réalisée

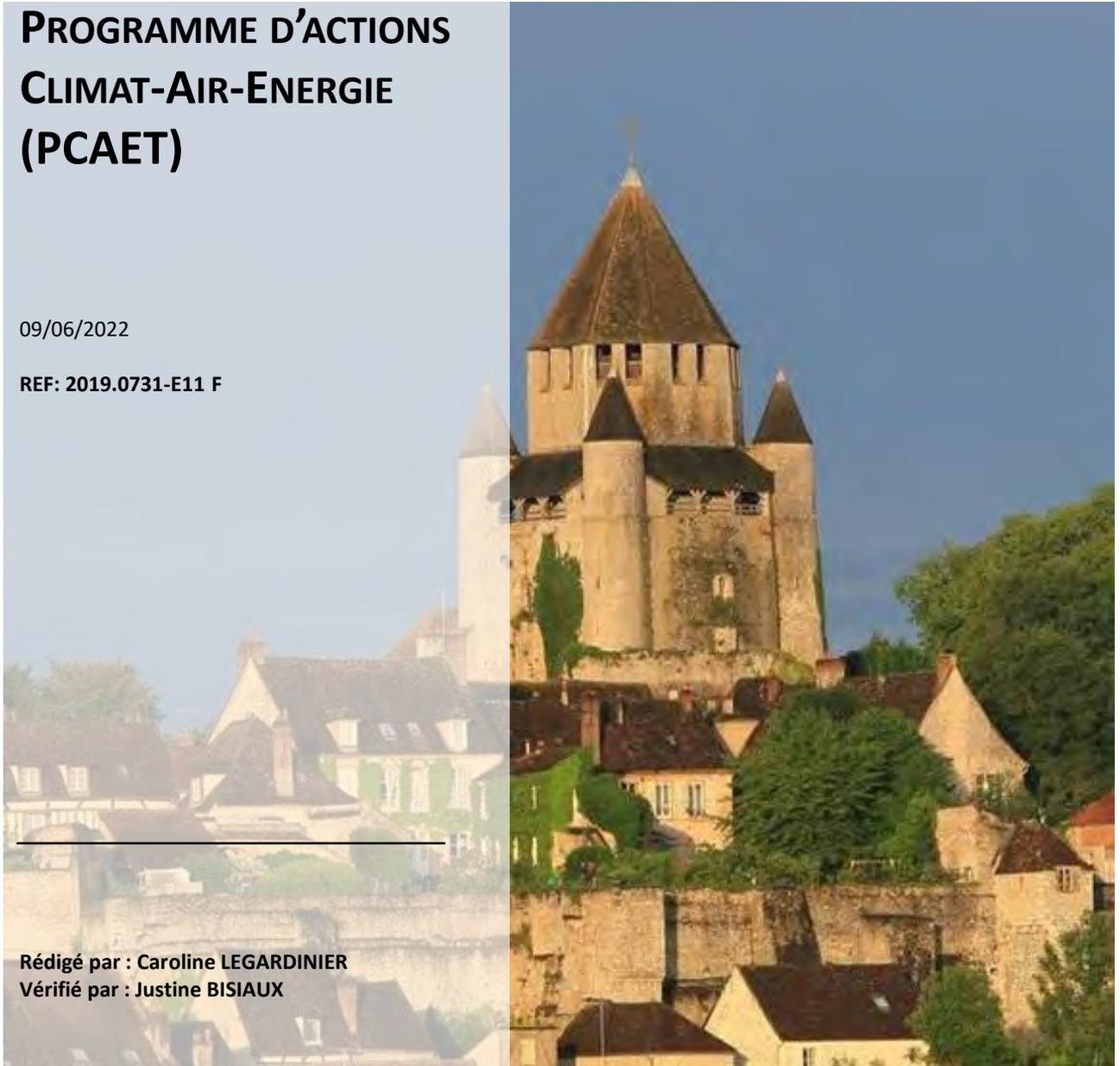
PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PROVINOIS

PROGRAMME D' ACTIONS CLIMAT-AIR-ENERGIE (PCAET)

09/06/2022

REF: 2019.0731-E11 F

Rédigé par : Caroline LEGARDINIER
Vérifié par : Justine BISIAUX





Habiter des logements plus performants

Action 1 : Accompagner la rénovation énergétique des logements individuels

Action 2 : Accélérer la rénovation énergétique du parc locatif

Action 3 : Mettre en réseau les différents intervenants sociaux pour le repérage des ménages en situation de précarité énergétique

Action 4 : Limiter l'empreinte environnementale de l'habitat

Action 5 : Accompagner les ménages vers un usage plus sobre de leur logement pour un impact positif sur la santé

Se déplacer autrement et transporter mieux

Action 6 : Réduire le besoin en déplacement : Encourager le travail à distance et les solutions mutualisées

Action 7 : Développer les mobilités partagées et promouvoir leur usage

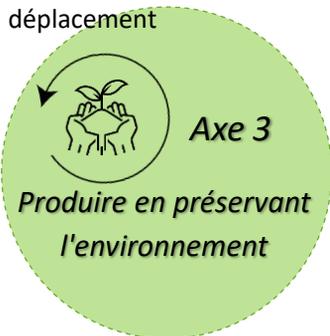
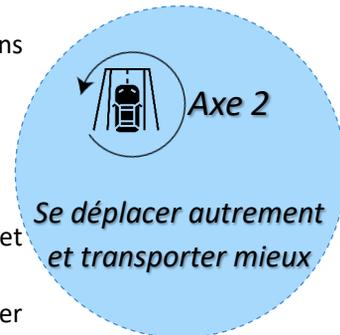
Action 8 : Favoriser l'usage des mobilités actives

Action 9 : Redéployer les mobilités de transports collectifs urbains et interurbains

Action 10 : Accompagner l'émergence d'une filière locale pour l'utilisation du bioGNV et créer des stations multi énergies

Action 11 : Décarboner le transport pour les particuliers et les professionnels et encourager le développement de l'énergie électrique

Action 12 : Communiquer et sensibiliser sur les nouveaux modes de transports et de déplacement



Produire en préservant l'environnement

Action 13 : Préserver la ressource en eau

Action 14 : Accompagner la mise en place de pratiques favorisant la séquestration du carbone

Action 15 : Accompagner l'évolution des pratiques favorisant la réduction des émissions atmosphériques

Action 16 : Diminuer l'exposition de la population à la pollution atmosphérique d'origine anthropique ou végétale et améliorer la biodiversité

Action 17 : Sensibiliser les habitants aux métiers de l'agriculture et au lien avec la séquestration carbone, résilience agricole

Consommer localement

Action 18 : Promouvoir une consommation alimentaire issue de la production locale

Action 19 : Faire émerger un projet alimentaire territorial pour la restauration collective

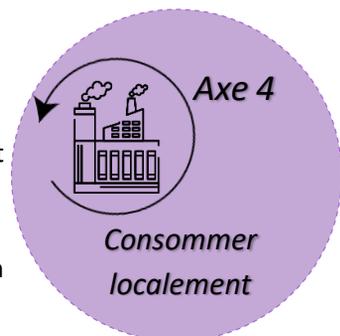
Action 20 : Développer et promouvoir l'économie circulaire et notamment le réemploi

Action 21 : Développer la valorisation des biodéchets dans la restauration collective et chez les particuliers

Action 22 : Promouvoir les projets d'EnR&R sur le territoire

Action 23 : Accompagner les entreprises industrielles et tertiaires dans leur transition écologique

Action 24 : Sensibiliser et communiquer sur la consommation locale et les circuits courts



Agir en collectivité éco-exemplaire

Action 25 : Assurer la gouvernance, l'animation et le suivi du PCAET

Action 26 : Etablir un profil du territoire en caractérisant sa résilience pour anticiper et s'adapter à la survenue de perturbations futures (territoire miroir)

Action 27 : Diagnostiquer les bâtiments publics communautaires et communaux et programmer leur réhabilitation

Action 28 : Améliorer l'éclairage des espaces publics

Action 29 : Accompagner les initiatives scolaires et solidaires en matière de transition écologique : dispositif FAITES

Action 30 : Réduire les impacts des déplacements des agents et des élus

Action 31 : Mettre en œuvre et promouvoir une politique publique d'achats responsables

Action 32 : Aménager les espaces publics pour s'adapter au changement climatique

Légende :

Axe 5 :
Exemplarité

Action 6 : Mutualiser les déplacements des agents et des élus pour se rendre aux réunions de conseils communautaires et développer les réunions en visio-conférence

Orientation stratégique : Interroger les besoins et les modes de déplacements des élus et agents des collectivités

A. Encourager le covoiturage des élus pour les réunions

- Sensibiliser les élus aux économies réalisées avec le covoiturage
- Rédiger une charte des bonnes pratiques des déplacements mettant en avant le covoiturage et la faire signer par les élus et créer une plateforme ou former le secrétariat au covoiturage
- A chaque invitation aux réunions, rappeler la possibilité de faire du covoiturage

B. Développer les outils adaptés pour les visio-conférences

- Identifier les besoins pour réaliser des visio-conférences optimales
- Planifier le budget et les achats nécessaires pour réaliser des visio-conférences puis réaliser ces achats en respectant la charte d'achats responsables

C. Structurer le télétravail des agents

- Réaliser un audit interne sur le télétravail des agents :
 - Identifier les postes pour lesquels le télétravail est réalisable,
 - Interroger les agents sur leurs attentes et le matériel à disposition ou le besoin en matériel pour le télétravail des agents
- Rédiger une charte sur la pratique du télétravail suite aux conclusions de l'enquête

	PILOTE	OPERATEUR	PARTENAIRE
A. Encourager le covoiturage des élus pour les réunions	CC de Provençals	CC de Provençals	Communes
B. Développer les outils adaptés pour les visio-conférences	CC de Provençals	CC de Provençals	Communes
C. Structurer le télétravail des agents	CC de Provençals	CC de Provençals	Communes

Moyens humains
Service administratif

Indicateurs
Indicateurs de succès
Indicateurs de suivi
Indicateurs d'impact

Coûts estimatifs
Budget à définir selon les outils à développer
Pour exemple : Prix d'un vidéoprojecteur à partir de 200€

Roue des impacts environnementaux et de santé
Sous-action A : Charte des bonnes pratiques de covoiturage rédigée
Sous-action B : Nombre de visio-conférences réalisées
Sous-action C : Nombre moyen de jour de télétravail par agent

Exemple de retour d'expérience
Ils l'ont déjà fait :
La commune de Léchelle favorise le télétravail de sa secrétaire de mairie.

Notice d'utilisation:

Calendrier :

Les couleurs symbolisent la priorité de l'actions : du plus foncé, représentant le court terme, au plus clair représentant le long terme. Le calendrier prévoit une période d'actions comprises entre 2022 et 2030.



Les années en couleur sont les années de réalisation prévue de la sous-action. Par exemple, une sous-action avec la chronologie ci-dessous se réalisera de 2022 à 2025.



Baromètre du coût :

vert = coûts inférieurs à 50 000 €
orange = coûts compris entre 50 000 et 100 000 €
rouge = coûts supérieurs à 100 000 €



Degré de priorité :



Non prioritaire



Moyennement prioritaire



Prioritaire

Rôles possibles de la collectivité et des acteurs impliqués :

PILOTE



Pilote :
Supervise l'action et s'assure de sa réalisation

OPERATEUR



Opérateur :
Est en charge de la réalisation opérationnelle de l'action

PARTENAIRE

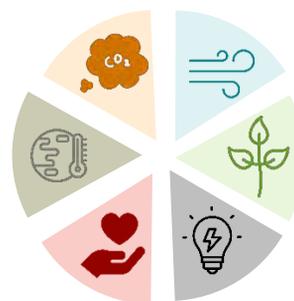


Partenaire
Participe à l'action sur demande du pilote et/ou de l'opérateur

Rosace d'impacts :

Les thèmes en couleurs indiquent un impact significatif de l'action sur le thème. Les thèmes restant grisés représentent l'absence d'impact significatif de l'action sur le thème :

- Émissions de GES (orange)
- Qualité de l'air (bleu)
- Nature et biodiversité (vert)
- Consommation d'énergie (gris)
- Santé (rouge)
- Adaptation au changement climatique (kaki)

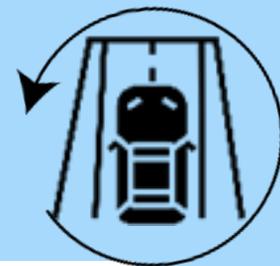


Moyens humains:

ETP dédiés



AXE 2



Se déplacer autrement et transporter mieux

► Déclinaison opérationnelle

Action 6 : Réduire le besoin en déplacement : Encourager le travail à distance et les solutions mutualisées

Action 7 : Développer les mobilités partagées et promouvoir leur usage

Action 8 : Favoriser l'usage des mobilités actives

Action 9 : Redéployer les mobilités de transports collectifs urbains et interurbains

Action 10 : Accompagner l'émergence d'une filière locale pour l'utilisation du bioGnV et créer des stations multi énergies

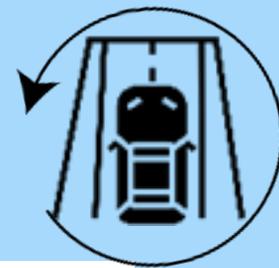
Action 11 : Décarboner le transport pour les particuliers et les professionnels et encourager le développement de l'énergie électrique

Action 12 : Communiquer et sensibiliser sur les nouveaux modes de transports et de déplacement

► Objectifs stratégiques chiffrés

	Objectif 2030	Objectif 2050
Consommations d'énergie	167,46 GWh	158,60 GWh
Emissions de GES	40 189,28 tCO ₂ e	23 789,77 tCO ₂ e

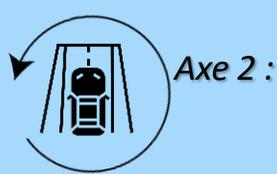
AXE 2



Se déplacer autrement et transporter mieux

► Contribution des actions aux objectifs stratégiques

Prévisions	Hypothèses de calcul	Action 6 : Réduire le besoin en déplacement : Encourager le travail à distance et les solutions mutualisées	Action 7 : Développer les mobilités partagées et promouvoir leur usage	Action 8 : Favoriser l'usage des mobilités actives	Action 9 : Redéployer les mobilités de transports collectifs urbains et interurbains	Action 10 : Accompagner l'émergence d'une filière locale pour l'utilisation du bioGnV et créer des stations multi énergies	Action 11 : Décarboner le transport pour les particuliers et les professionnels et encourager le développement de l'énergie électrique	Action 12 : Communiquer et sensibiliser sur les nouveaux modes de transports et de déplacement
Evolution des technologies (norme EURO VI) (Source : VIZEA)	Impact sur les consommations : -15% à horizon 2030 et -25% à horizon 2050.					X	X	X
Réduction des consos liées aux parts modales (Source : SRCAE)	Mise en place du covoiturage : 5% des actifs en 2030 et 20% en 2050		X					X
	Mise en place du télétravail : 2 jours par semaine pour 5% des actifs en 2030 et 30% des actifs en 2050	X						
	Favoriser les modes actifs : part modale de 2% à 2030 et 5% à 2050			X				X
	Favoriser les transports en commun : part modale de 17% à 2030 et 20% à 2050				X			X
Réduction des consommations liées au FRET (Source : VIZEA)	30% de consommations en moins sur le fret à Horizon 2050					X	X	



Déplacements

Action 6 : Réduire le besoin en déplacement : Encourager le travail à distance et les solutions mutualisées



Orientation stratégique : Réduire le besoin en déplacement

A. Identifier les actifs du territoire pour lesquels le télétravail est possible

- Étudier les déplacements pendulaires sur le territoire
- Recenser les entreprises employant en local et les interroger sur les besoins de leurs salariés (espaces de coworking, salles de réunion, matériel informatique, services de garderie, de restauration ...)
- Communiquer sur les services de mobilité existants et les services permettant d'optimiser les déplacements des entreprises
- Encourager la mise en place de solutions mutualisées, comme la création d'espaces de coworking

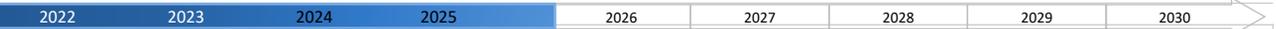
PILOTE	OPERATEUR	PARTENAIRE
CCI	CCI	Entreprises du territoire et en dehors du territoire



B. Communiquer auprès des entreprises sur les plans de déplacement

- Réaliser des supports de communication sur les plans de déplacement et leurs obligations réglementaires (modalités, objectifs, avantages, etc.) et les communiquer aux entreprises du territoire (NB : cette action doit être mutualisée avec les actions « Encourager le travail à distance » et « Accompagner l'émergence d'une filière locale pour l'utilisation du bioGnV et créer des stations multi énergies »)

PILOTE	OPERATEUR
CCI	CCI



C. Faciliter l'émergence de dispositifs nouveaux de formation à distance

- Permettre l'émergence de dispositifs novateurs de formation au cœur des territoires comme les Campus connectés, labellisés par l'État pour permettre aux jeunes de suivre, près de chez eux, des formations diplômantes à distance.
- Rechercher des partenariats
- Réaliser le projet

PILOTE	OPERATEUR	PARTENAIRE
CCI	CCI	Entreprises du territoire et en dehors du territoire



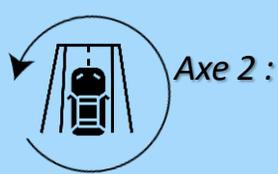
D. Soutenir le développement des commerces de proximité : subventions, communication sur leur installation / développement

- Évaluer la difficulté des commerçants à s'installer en centre-ville ou centre-bourg et les phénomènes de désertification, en fonction des communes du territoire
- Recenser les aides déjà existantes (exemple, aides aux commerçants de la région, aides de l'État, etc.)
- Définir un budget allouable à cette action, pour proposer un complément d'aide aux nouveaux commerçants

PILOTE	OPERATEUR	PARTENAIRE
CCI77	CCI77	Entreprises du territoire et en dehors du territoire
CMA77	CMA77	7

Financements : Département, Plan « France Relance »



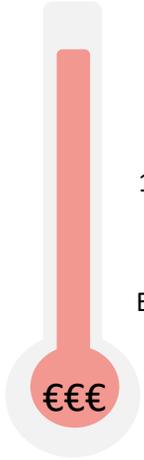


Déplacements

Action 6 : Réduire le besoin en déplacement : Encourager le travail à distance et les solutions mutualisées

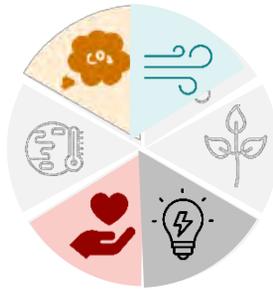


Orientation stratégique : Réduire le besoin en déplacement



1 référent sur les sujets mobilité

Equipements : 45 000€



Indicateurs de réussite



Indicateurs d'impact

- Sous-action A et B : Nombre de jours de télétravail moyen par actif du territoire
- Sous-action B : Nombre d'espaces de coworking créés
- Sous-action C : Nombre de personnes ayant bénéficié des nouveaux dispositifs de formation



La Communauté de communes investit déjà dans le campus connecté

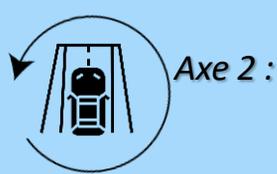
En 2022, la Communauté de communes a retenu une enveloppe budgétaire de **45 000€ TTC** pour mettre en œuvre le projet de campus connecté.

Ce projet consiste à mettre à disposition des étudiants ou aux adultes en formation continue un espace de travail pour leur permettre de poursuivre une formation universitaire à distance, indépendamment du lieu de formation.

L'objectif est d'équiper des salles de cours pour y suivre les enseignements à distance (ordinateurs, connexion internet etc.),

La formation à distance sur le Campus connecté peut débiter après avoir reçu confirmation de son admission.

Le dispositif est gratuit, hormis les frais d'inscription à la formation choisie.



Déplacements

Action 7 : Développer les mobilités partagées et promouvoir leur usage



Orientation stratégique : Encourager le déploiement de nouvelles mobilités décarbonées, douces et actives,

A. Etudier les formes possibles de mobilités partagées pour favoriser leur développement

- Identifier l'usage des mobilités partagées sur le territoire (covoiturage, taxis voitures en autopartage, scooters électriques) parmi les différents flux (déplacements entrants, déplacements sortants et déplacements internes au territoire)
- Faire un bilan des infrastructures existantes pour les mobilités partagées
- Etudier les leviers d'actions permettant d'augmenter la part modale des mobilités partagées dans les déplacements du territoire

PILOTE



OPERATEUR



PARTENAIRE



CC

Provinos

CC

Provinos

Ile de France Mobilités Entreprises du territoire et proches du territoire, collectivités voisines

Financements : Département, Région



B. Aménager des parkings de covoiturage adaptés à la pratique des mobilités partagées

- Identifier les parkings existants sur lesquels des places réservées au covoiturage sont nécessaires et les mettre en place
- Identifier les sites où la création de nouveaux parkings est nécessaire
 - Privilégier la réaffectation de zones déjà artificialisées
 - Réaliser des aménagements tenant compte des enjeux de biodiversité et de gestion intégrée des eaux pluviales
 - Communiquer sur les applications mobiles et les relayer auprès des utilisateurs de sites de covoiturages

PILOTE



OPERATEUR



PARTENAIRE



CC

Provinos

CC

Provinos

Entreprises du territoire



Financements : Département, Région

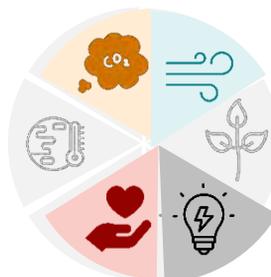
Indicateurs de réussite



1 référent sur les sujets mobilité

Place de stationnement 4 000 €
Donc aire de 50 places 200 000€

€€€



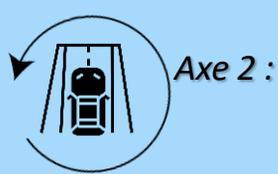
Indicateurs de suivi

- Sous-action A : étude sur les mobilités réalisées



Indicateurs d'impact

- Sous-action B : Nombre de places de parking de covoiturage
- Sous-action B : Nombre de bornes électriques sur les parkings de covoiturage



Déplacements

Action 7 : Développer les mobilités partagées et promouvoir leur usage



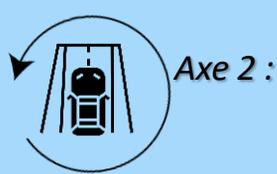
Orientation stratégique : Encourager le déploiement de nouvelles mobilités décarbonées, douces et actives,



La Communauté de communes le fait déjà

- **3 aires de covoiturages ont été aménagées sur le territoire par la Communauté de communes entre 2019 et 2021:**
 - Montceaux-lès-Provins (Nord Est)
 - Maison-Rouge (Ouest)
 - Sainte-Colombe.
- **Chaque aire est équipée de bornes de recharge électriques :**
 - Montceaux-lès-Provins : 2
 - Maison-Rouge : 2
 - Sainte-Colombe : 2
 - Au pôle Gare de Provins, une borne existante pour 2 prises de chargement.
- **Le revêtement écologique** de l'aire de covoiturage de Maison-Rouge inaugurée en juillet 2022 a été réalisé en dalles autofiltrantes permettant la filtration des eaux de pluie à leur point de chute.





Déplacements

Action 8 : Favoriser l'usage des mobilités actives



Orientation stratégique : Encourager le déploiement de nouvelles mobilités décarbonées, douces et actives

A. Réaliser une étude sur l'usage des mobilités actives du quotidien

- Etudier la part des mobilités actives dans les déplacements des usagers du territoire
- Etudier les leviers d'actions qui permettraient d'augmenter l'usage du vélo du quotidien (signalétique, sécurisation, places de stationnement pour les vélos ...)
- Identifier les lieux où les usagers auraient besoin de la création ou développement de parkings vélo (sur les parkings de covoiturage, sur les parkings de gare, dans les zones touristiques ...)
- Définir les budgets et moyens d'actions à mettre en place pour augmenter l'usage des mobilités actives et réaliser les investissements nécessaires

PILOTE



CC
Provinois

OPERATEUR



CC Provinois

PARTENAIRE



CD77

2022

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

B. Développer l'usage du vélo à vocation touristique permettant de valoriser le patrimoine local, de soutenir le commerce et la restauration.

- Créer des zones de « tourisme nature »
- Structurer une offre vélo tourisme sur le territoire par la location de vélos à assistance électrique, la création de circuits ou boucles assurant le dépaysement, la découverte et la rencontre des producteurs et autres acteurs économiques
- Articuler les boucles locales existantes avec l'axe Bray/Provins/Coulommiers proposé par Plan Vélo 77
- Etudier les usages et les possibilités d'amélioration
- Mettre en place des circuits vélo en fonction des résultats de l'étude

PILOTE



OTI77

OPERATEUR



Office de
Tourisme et
Syndicat
d'Initiatives

PARTENAIRE



CRT - Fonds
régional
touristique -
Département
77 - SMA -
Comité
départemental
de cyclisme -
Intercommunalité,

2022

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

C. Réaliser de nouveaux aménagements cyclables

- Réaliser des pistes cyclables, des places de stationnement propices à l'intermodalité
- Aménager des abris vélos sécurisés
- Favoriser le transfert des vélos dans les transports en commun.

PILOTE



CC
Communes
Provinois

OPERATEUR



CC Provinois
Communes

PARTENAIRE



Communes

Financements : Région (Plan vélo régional), Etat, Programme AVELO 2 de l'Ademe

2022

2023

2024

2025

2026

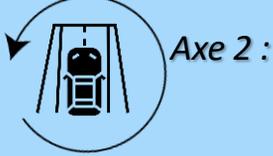
2027

2028

2029

2030

Action 8 : Favoriser l'usage des mobilités actives



Déplacements



Orientation stratégique : Encourager le déploiement de nouvelles mobilités décarbonées, douces et actives

Indicateurs de réussite



Indicateurs de suivi

- Sous-action A : Etude sur les mobilités actives réalisées



Indicateurs d'impact

- Sous-actions A, B et C : Augmentation de la part modale des mobilités douces et actives
- Sous-action C : Evolution du taux d'occupation des stations de location de vélo et des parkings vélo
- Sous-action B : Nombre de vélos loués et marquage de fréquentation
- Sous-action B : observatoire mis en place avec les hébergeurs et autres acteurs économique du territoire : taux d'occupation, durée de séjour, consommation locale..



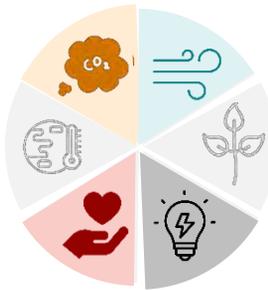
1 référent sur les sujets mobilité

Etude vélo du quotidien : 80 000€HT

Coût d'investissement par place de stationnement vélo : 1500 € à 2000 €

Coûts annuels d'exploitation : 200 et 300 € / place

Infrastructure cyclable sécurisée : Env. 200k€/km



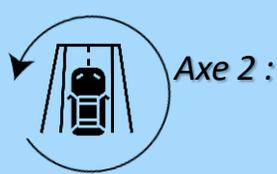
Ils l'ont déjà fait :

Le territoire dispose d'une flotte de 28 vélos électriques gérés par l'Office de tourisme intercommunautaire. Les vélos sont à disposition du public sous forme de location et sont basés sur les différents bureaux d'informations touristiques du territoire de compétence de l'OTI.

En 2021, en partenariat avec la fédération cycliste de Seine-et-Marne et afin d'initier un maillage de circuits vélos loisirs l'Office de tourisme intercommunautaire a repéré des circuits vélos à vocation touristique.

Ces circuits répondent aux objectifs suivants : - Mobilité propre - Dépaysement et détente - Immersion/Rapprochement avec la nature et les terroirs - Découverte du patrimoine - Rencontre avec les producteurs





Déplacements

Action 9 : Redéployer les mobilités de transports collectifs urbains et interurbains



Orientation stratégique : Encourager le déploiement de nouvelles mobilités décarbonées, douces et actives

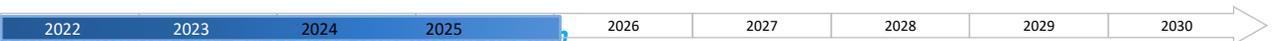
A. Renforcer le Transport à la Demande (TAD) et le réseau Probus

- Proposer à Ile de France Mobilités de restructurer le réseau urbain PROBUS afin de rendre l'offre plus lisible et d'accroître la fréquentation, sur la base des conclusions de l'étude menée par la Communauté de communes du Provinois et le cabinet INGEROP.
 - Refondre complètement les lignes en ne passant pas systématiquement par la gare
 - Créer de nouveaux circuits en limitant les temps de parcours et offrant le choix du sens du parcours
 - Créer de nouveaux arrêts
 - Réfléchir au type de matériel roulant adapté
 - Permettre les déplacements plus tôt le matin et plus tard le soir, en cohérence notamment avec les arrivées et départs des trains en gare de Provins.
 - Etendre le Probus à certaines communes de l'agglomération de Provins et pour certains passages de la journée
- Améliorer le Transport à la Demande BALADE sur la base des conclusions de l'étude menée par la Communauté de communes du Provinois et le cabinet INGEROP, en lien avec Ile de France Mobilités.
 - Augmentation de la fréquence de passage à 4 allers-retours par jour en semaine et 3 allers-retours par jour le samedi.
 - Modification des horaires en cohérence avec les activités de loisirs (mercredi), le marché et des activités en soirée (samedi).
 - Ajout de la desserte de l'arrêt Place du 29ème Dragon.
 - Amélioration des modalités de réservation
- Favoriser l'utilisation du dispositif Tarification Solidarité Transport créé par Île-de-France Mobilités pour permettre aux personnes en situation de précarité de se déplacer en bénéficiant d'importantes réductions dans les transports publics franciliens.

PILOTE OPERATEUR PARTENAIRE



CC Provinois CC Provinois CD77 Ile de France Mobilités Opérateur de transport





Déplacements

Action 9 : Redéployer les mobilités de transports collectifs urbains et interurbains



Orientation stratégique : Encourager le déploiement de nouvelles mobilités décarbonées, douces et actives

Indicateurs de réussite



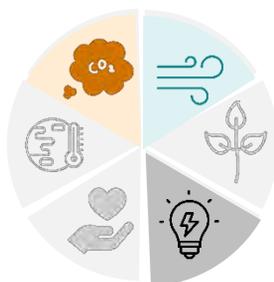
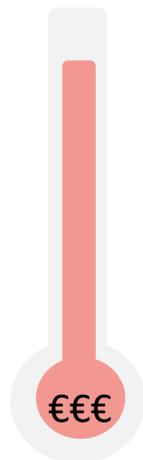
Indicateurs de suivi

- Sous-action A : Evolution du réseau de transports en commun



Indicateurs d'impact

- Sous-action A : Part modale des transports en commun sur le territoire



Ils le font déjà :

En 2020-2021, La CC du Provinois a réalisé une étude sur l'offre de transport collectif sur son territoire : réseau de bus, bus urbain et service de transport à la demande. Elle visait à l'améliorer en l'adaptant mieux aux besoins soit en accroissant cette offre, soit en l'organisant différemment et en la rendant plus lisible.

La CC du Provinois a formulé des propositions pour :

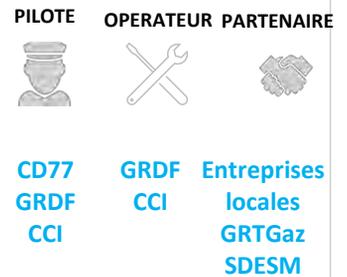
- Rendre lisible l'offre du réseau bus en général mais surtout du réseau urbain de Provins et du transport à la demande
- Restructurer et étendre le réseau de bus urbain
- Restructurer le transport à la demande. Ce service de transport à la demande Proxi'bus - B.A.LA.DE. en Provinois créé en 2003 est un TAD zonal. La desserte des arrêts identifiés sur les 39 communes de la CC du Provinois est réalisée alternativement par trois véhicules entre Provins et la périphérie. Le TAD fonctionne actuellement avec un principe de rabattement vers Provins via 2 aller retours du lundi au samedi.
- Réfléchir sur les conditions du développement d'une offre de covoiturage



Orientation stratégique : Développer les carburants renouvelables

A. Etudier le potentiel d'entreprises du territoire souhaitant engager la conversion de leur flotte en bioGnV

- Approfondir l'enquête prospect réalisé par la CCI (avril 2021) élargie aux entreprises du bassin de vie intéressées pour transformer leur flotte de véhicules pour une flotte BioGnV entreprises du territoire en s'appuyant sur le « Pré-diagnostic Mobilité propre réalisé auprès des entreprises du Provinois » publié en avril 2021 par la CCI (NB : cette enquête peut être mutualisée avec l'action « Encourager le travail à distance » de l'axe 2) et quantifier les besoins potentiels en bioGnV des différentes flottes du territoire
- S'appuyer sur le noyau d'entreprises pour sensibiliser les entreprises du territoire aux enjeux de la mobilité décarbonée



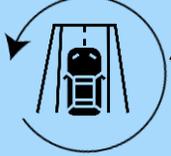
B. Mettre en place une station publique bioGnV et multi-énergies incluant l'électrique pour avitailler les flottes de véhicules locales et extérieures du territoire, pour les particuliers, entreprises et le fret

- Etudier la faisabilité technique de l'aménagement sur le foncier identifié et la possibilité de mettre en place des bornes électriques sur cette station pour en faire une station multi-énergie profitant à une flotte de véhicules plus importante
- Etudier la possibilité de lancer un appel à manifestation d'intérêt auprès des constructeurs de stations pour l'aménagement de la station
- Engager les travaux
- Lancer une campagne de communication pour faire connaître cette station et en faciliter le repérage et ainsi améliorer la visibilité des actions innovantes et durables du territoire
- NB : cette action peut être mutualisée avec l'action « Promouvoir les projets d'EnR&R sur le territoire » de l'axe 4



Financements : Région Ile de France, dispositif Tremplin de l'ADEME





Axe 2 :

Déplacements

Action 10 : Accompagner l'émergence d'une filière locale pour l'utilisation du bioGNV et créer des stations multi énergies

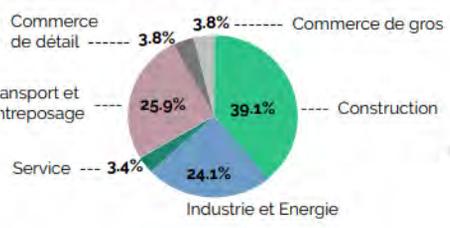


Orientation stratégique : Développer les carburants renouvelables

RESULTATS DU PRÉ-DIAGNOSTIC MOBILITÉ PROPRE GNV PAR LA CCI (Avril 2021)

3. PROFIL DES ENTREPRISES

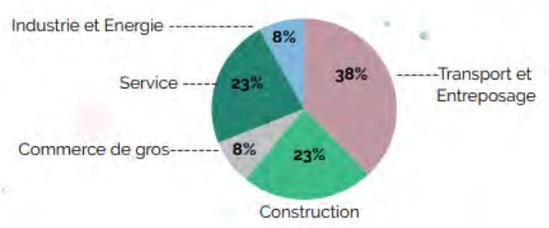
253 ENTREPRISES CONTACTÉES



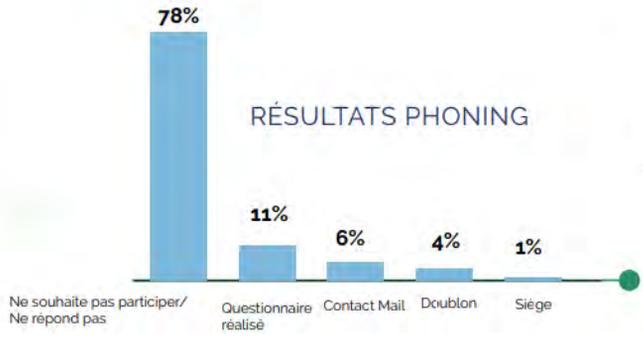
30 entreprises pré-diagnostiquées "mobilité GNV" :

- 23 se déclarent intéressées par la station de Provins
- 13 souhaitent être recontactées

RÉPARTITION SECTORIELLE DES 13 ENTREPRISES

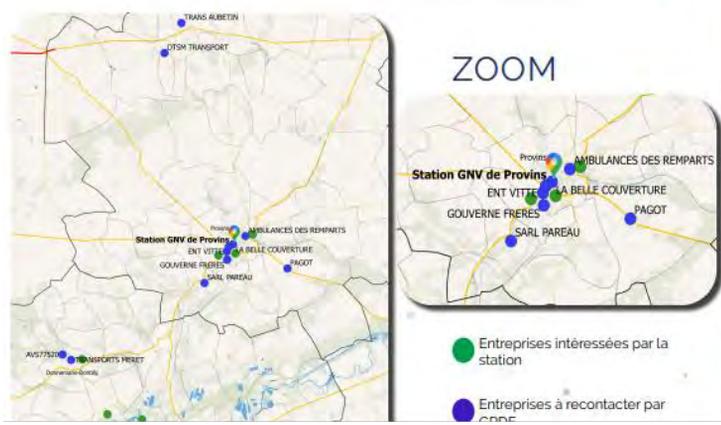


RÉSULTATS PHONING



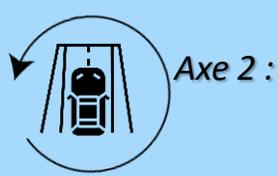
4. RÉSULTATS

CARTE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉES



POTENTIEL DE VÉHICULES POUR LA STATION GNV





Déplacements

Action 10 : Accompagner l'émergence d'une filière locale pour l'utilisation du bioGnV et créer des stations multi énergies



Orientation stratégique : Développer les carburants renouvelables

Indicateurs de réussite



Indicateurs d'impact

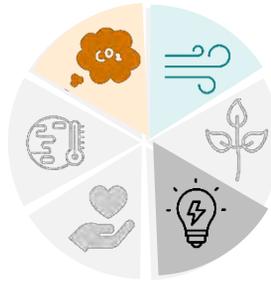
- Sous-action A : Nombre de véhicules BioGnV des entreprises du territoire
- Sous-action A : Nombre de véhicules électriques des entreprises du territoire
- Sous-action B : Station BioGnV/multi-énergies créée
- Sous-action B : Quantités de BioGnV fournie par la station



1 référent sur les sujets mobilité

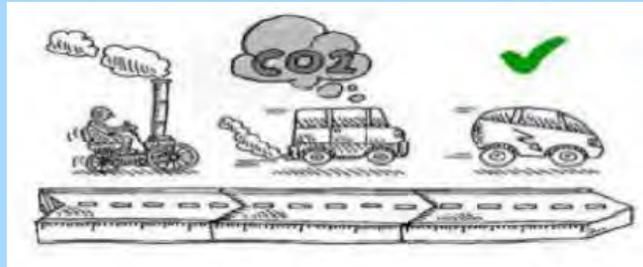
Service économique pour foncier
 Véhicule décarboné environ 20 000€ par véhicule
 Budget minimum pour la station : 1 120 000 €

€€€

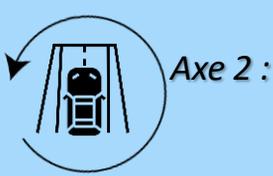


Un acteur majeur du Transport local prend le virage de la conversion vers les carburants propres.

En 2021, la société de transport local Procars, a achevé la réalisation d'une station d'avitaillement privé GNC dimensionné pour un potentiel de 20 cars, sur le site de la Zone d'activité des hauts de Provins.



ZAC des Hauts de Provins



Déplacements

Action 11 : Décarboner le transport pour les particuliers et les professionnels et encourager le développement de l'énergie électrique



Orientation stratégique : Développer les carburants renouvelables

A. Développer le maillage de bornes de recharge électrique pour les véhicules de particuliers et professionnels

- Identifier les besoins des professionnels et particuliers en termes de bornes de recharge électrique (quantité, localisation *etc.*)
- Définir un plan pluriannuel d'investissement de bornes de recharge électrique
- Installer de nouvelles bornes de recharge électrique adaptées pour les véhicules professionnels et particuliers et notamment sur les aires de covoiturage.

PILOTE OPERATEUR PARTENAIRE



SDESM SDESM CCI
Commune Opérateurs
privés

2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030
newsletter, journal, site internet *etc.*) sur ces bornes.

B. Migrer une part du fret routier vers du fret ferroviaire

- Sensibiliser les entreprises aux enjeux du « dernier kilomètre » dans la distribution de marchandises et de l'impact sur la qualité de l'air des véhicules utilitaires et des poids lourds anciens (via le club d'entreprises de la CCI)
- Identifier un interlocuteur au sein de la collectivité pour traiter du sujet
- Proposer des solutions alternatives de transport de marchandises (surtout redéploiement du fret, création de centres de distribution ou de plateformes urbaines pour centraliser les apports et réacheminer les marchandises sur les derniers kilomètres, promotion des modes actifs de livraison (vélo, triporteur, *etc.*))

PILOTE OPERATEUR PARTENAIRE



CCI CCI CC
Provoinois

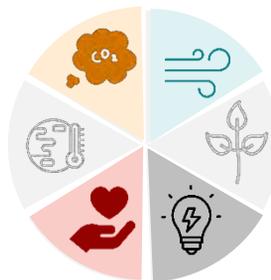
- Réglementer, encadrer, soutenir et faire appliquer l'optimisation de la gestion des flux de marchandises sur le territoire



1 référent sur les sujets mobilité

Borne de recharge électrique : de 1500€ (borne résidentielle) à plus de 30 000€ selon les fonctionnalités

€€€

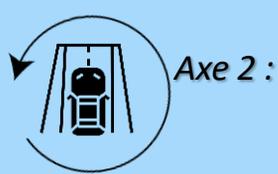


Indicateurs de réussite



Indicateurs d'impact

- Sous-action A : Nombre de bornes de recharge électriques installées
- Sous-action B : Nombre d'acteurs de la logistique sensibilisés
- Sous-action B : Nombre de camions supprimés de la circulation
- Sous-action B : Part modale du transport ferroviaire de marchandises



Déplacements

Action 11 : Décarboner le transport pour les particuliers et les professionnels et encourager le développement de l'énergie électrique



Orientation stratégique : Développer les carburants renouvelables

Ils le font déjà :



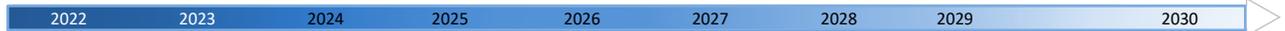
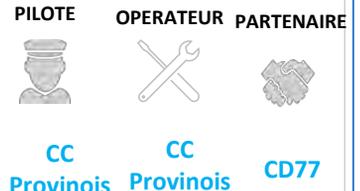
- A ce jour, **36 bornes de recharge** sont installées sur le territoire réparties sur un total de 15 communes.
- **La ville de Provins** envisage d'étendre son maillage de bornes de recharge électriques avec 8 bornes doubles supplémentaires.
- A terme, plusieurs communes du Provinois sont intéressées pour participer au déploiement d'un réseau plus dense de bornes électriques rendu nécessaire par le développement de la mobilité électrique.



Orientation stratégique : Volet sensibilisation et communication

A. Recenser les modes de transport disponible sur le territoire et actualiser la base

- Mettre à disposition des habitants le guide des mobilités, notamment sur les sites internet de la collectivité et des communes.
- Mettre à jour ce guide dès que nécessaire
- Communiquer sur les applications existantes



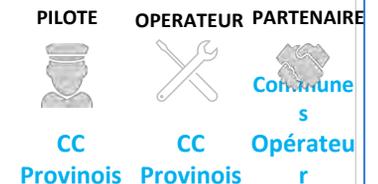
B. Structurer et améliorer la communication sur les transports collectifs et interurbains pour toucher un large public

- Faire un bilan de la communication actuelle sur ces transports pour identifier les points bloquants
- S'appuyer sur la communication pour réaliser des campagnes en ligne, dans le journal local etc. sur transports collectifs et interurbains du territoire, notamment avant la rentrée scolaire
- S'appuyer sur la communication réalisée par Ile de France Mobilités (applications...).



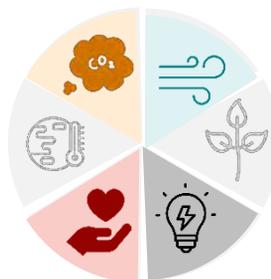
C. Communiquer sur les pratiques de mobilités partagées auprès des habitants

- Localiser les aires de covoiturage sur les plans du territoire,
- Faciliter la signalétique routière pour faciliter leur accessibilité
- Dédier une page du site internet sur les possibilités de covoiturage sur le territoire
- Mettre en avant dans les campagnes de communication sur les avantages écologiques et économiques du covoiturage



1 Référent mobilités
0,1 ETP service communication

Campagne de communication :
5000 €



Indicateurs de réussite



Indicateurs de suivi

- Sous-action B : Guide des mobilités rédigé



Indicateurs d'impact

- Sous-action B : Evolution de la fréquentation des lignes de transport en commun
- Sous-action A, B, C : Evolution de la part modale des modes actifs et alternatifs à la voiture
- Sous-actions A à C : Diminution de la part modale de la voiture

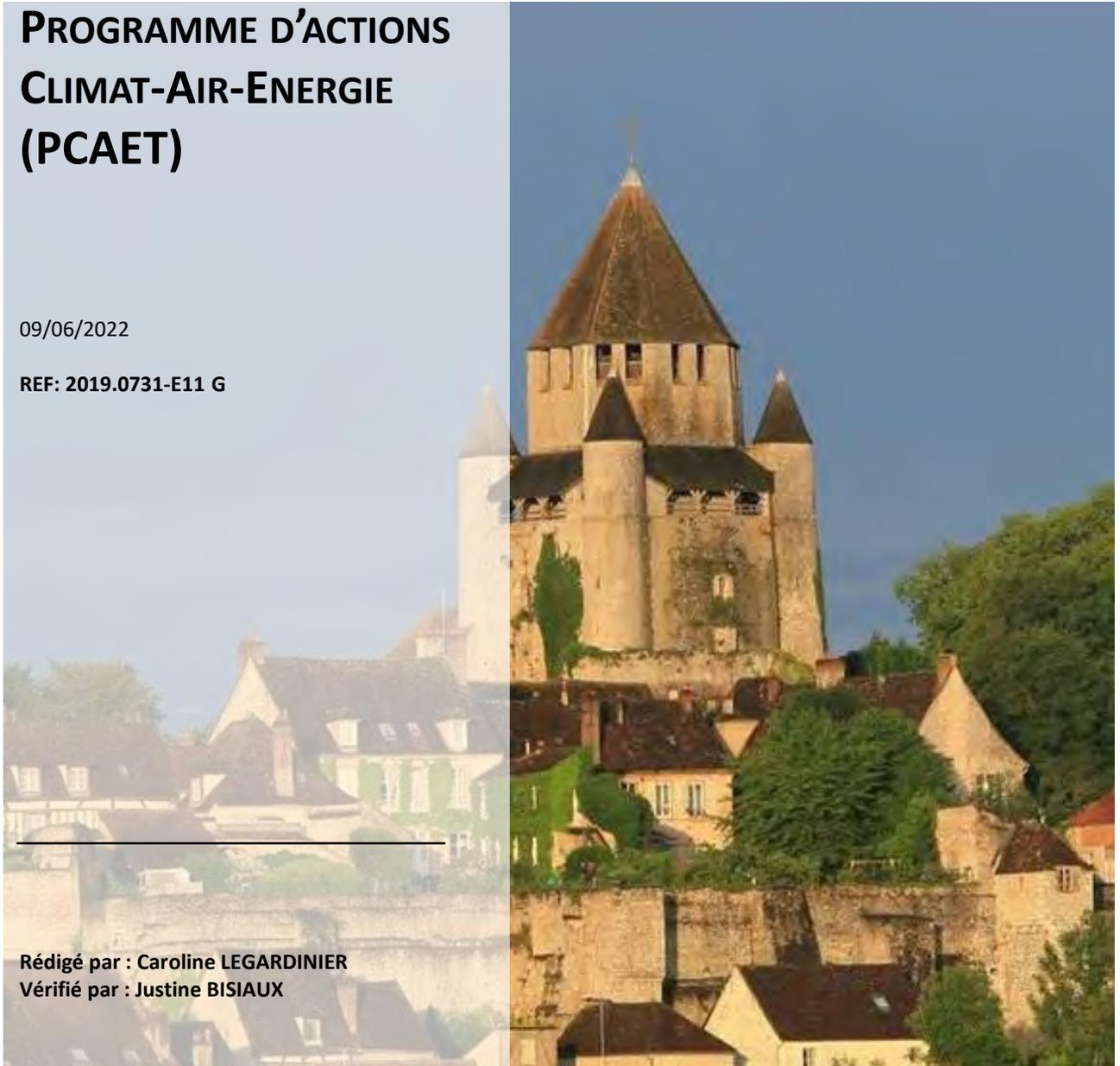
PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PROVINOIS

PROGRAMME D' ACTIONS CLIMAT-AIR-ENERGIE (PCAET)

09/06/2022

REF: 2019.0731-E11 G

Rédigé par : Caroline LEGARDINIER
Vérifié par : Justine BISIAUX





Habiter des logements plus performants

Action 1 : Accompagner la rénovation énergétique des logements individuels

Action 2 : Accélérer la rénovation énergétique du parc locatif

Action 3 : Mettre en réseau les différents intervenants sociaux pour le repérage des ménages en situation de précarité énergétique

Action 4 : Limiter l'empreinte environnementale de l'habitat

Action 5 : Accompagner les ménages vers un usage plus sobre de leur logement pour un impact positif sur la santé

Se déplacer autrement et transporter mieux

Action 6 : Réduire le besoin en déplacement : Encourager le travail à distance et les solutions mutualisées

Action 7 : Développer les mobilités partagées et promouvoir leur usage

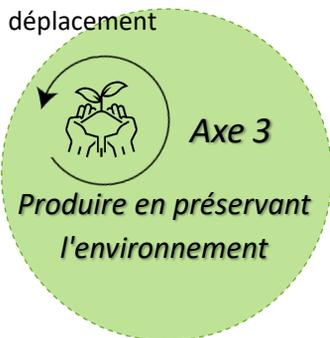
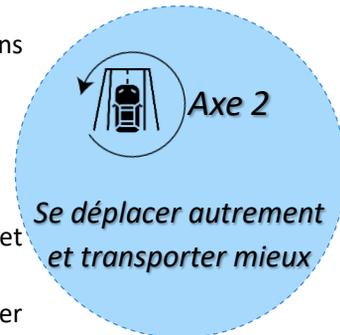
Action 8 : Favoriser l'usage des mobilités actives

Action 9 : Redéployer les mobilités de transports collectifs urbains et interurbains

Action 10 : Accompagner l'émergence d'une filière locale pour l'utilisation du bioGnV et créer des stations multi énergies

Action 11 : Décarboner le transport pour les particuliers et les professionnels et encourager le développement de l'énergie électrique

Action 12 : Communiquer et sensibiliser sur les nouveaux modes de transports et de déplacement



Produire en préservant l'environnement

Action 13 : Préserver la ressource en eau

Action 14 : Accompagner la mise en place de pratiques favorisant la séquestration du carbone

Action 15 : Accompagner l'évolution des pratiques favorisant la réduction des émissions atmosphériques

Action 16 : Diminuer l'exposition de la population à la pollution atmosphérique d'origine anthropique ou végétale et améliorer la biodiversité

Action 17 : Sensibiliser les habitants aux métiers de l'agriculture et au lien avec la séquestration carbone, résilience agricole

Consommer localement

Action 18 : Promouvoir une consommation alimentaire issue de la production locale

Action 19 : Faire émerger un projet alimentaire territorial pour la restauration collective

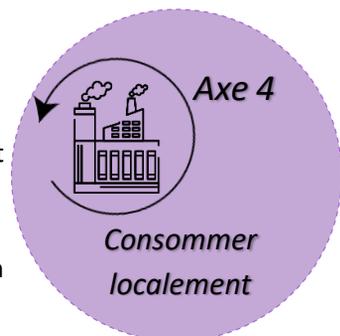
Action 20 : Développer et promouvoir l'économie circulaire et notamment le réemploi

Action 21 : Développer la valorisation des biodéchets dans la restauration collective et chez les particuliers

Action 22 : Promouvoir les projets d'EnR&R sur le territoire

Action 23 : Accompagner les entreprises industrielles et tertiaires dans leur transition écologique

Action 24 : Sensibiliser et communiquer sur la consommation locale et les circuits courts



Agir en collectivité éco-exemplaire

Action 25 : Assurer la gouvernance, l'animation et le suivi du PCAET

Action 26 : Etablir un profil du territoire en caractérisant sa résilience pour anticiper et s'adapter à la survenue de perturbations futures (territoire miroir)

Action 27 : Diagnostiquer les bâtiments publics communautaires et communaux et programmer leur réhabilitation

Action 28 : Améliorer l'éclairage des espaces publics

Action 29 : Accompagner les initiatives scolaires et solidaires en matière de transition écologique : dispositif FAITES

Action 30 : Réduire les impacts des déplacements des agents et des élus

Action 31 : Mettre en œuvre et promouvoir une politique publique d'achats responsables

Action 32 : Aménager les espaces publics pour s'adapter au changement climatique

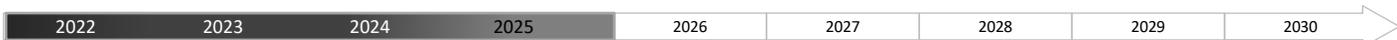
Notice d'utilisation:

Calendrier :

Les couleurs symbolisent la priorité de l'actions : du plus foncé, représentant le court terme, au plus clair représentant le long terme. Le calendrier prévoit une période d'actions comprises entre 2022 et 2030.



Les années en couleur sont les années de réalisation prévue de la sous-action. Par exemple, une sous-action avec la chronologie ci-dessous se réalisera de 2022 à 2025.



Baromètre du coût :

vert = coûts inférieurs à 50 000 €
orange = coûts compris entre 50 000 et 100 000 €
rouge = coûts supérieurs à 100 000 €



Degré de priorité :



Non prioritaire



Moyennement prioritaire



Prioritaire

Rôles possibles de la collectivité et des acteurs impliqués :

PILOTE



Pilote :
Supervise l'action et s'assure de sa réalisation

OPERATEUR



Opérateur :
Est en charge de la réalisation opérationnelle de l'action

PARTENAIRE

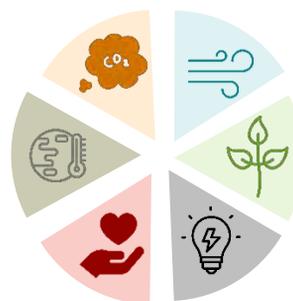


Partenaire
Participe à l'action sur demande du pilote et/ou de l'opérateur

Rosace d'impacts :

Les thèmes en couleurs indiquent un impact significatif de l'action sur le thème. Les thèmes restant grisés représentent l'absence d'impact significatif de l'action sur le thème :

- Émissions de GES (orange)
- Qualité de l'air (bleu)
- Nature et biodiversité (vert)
- Consommation d'énergie (gris)
- Santé (rouge)
- Adaptation au changement climatique (kaki)



Moyens humains:

ETP dédiés



AXE 3



Produire en préservant l'environnement

► Déclinaison opérationnelle

Action 13 : Préserver la ressource en eau

Action 14 : Accompagner la mise en place de pratiques favorisant la séquestration du carbone

Action 15 : Accompagner l'évolution des pratiques favorisant la réduction des émissions atmosphériques

Action 16 : Diminuer l'exposition de la population à la pollution atmosphérique d'origine anthropique ou végétale et améliorer la biodiversité

Action 17 : Sensibiliser les habitants aux métiers de l'agriculture et au lien avec la séquestration carbone, résilience agricole

► Objectifs stratégiques chiffrés

	Objectif 2030	Objectif 2050
Consommations d'énergie	34,07 GWh	24,20 GWh
Emissions de GES	49 136,55 tCO ₂ e	22 621,04 tCO ₂ e

AXE 3



Produire en préservant l'environnement

► Contribution des actions aux objectifs stratégiques

Prévisions	Hypothèses de calcul	Action n 13	Action n 14	Action 15	Action n 16	Action 17
Réduction de la consommation des intrants en lien avec l'augmentation des initiatives engagées (Source : Afterres 2050)	Impacts sur les émissions de GES : -25% à horizon 2030 et -70% à horizon 2050		X	X		X
Réduction de la consommation d'énergie (Source : Afterres 2050)	-40% des consommations d'énergie à horizon 2050		X	X		X
Urbanisme	Prendre en compte les îlots de chaleur urbain ;					
	Limiter les pertes en eau potable des réseaux de distribution et des usages individuels ;	X				X
	Développer la récupération des eaux de pluie de toiture ;	X				
	Développer l'urbanisme de proximité					
Transition du secteur agricole et forestier	Préserver les terres agricoles et boisées (développer le potentiel de séquestration du CO ₂) ;		X	X		
	Évoluer vers l'agroécologie ;		X	X		
	Optimiser l'utilisation de l'eau ;	X				
	Promouvoir les pratiques économes en eau ;	X				
	Favoriser la reconquête verte des ceintures urbaines ;					
	Adapter les essences plantées en forêt ;		X			
Transition et adaptation des entreprises	Adapter les exploitations au changement climatique : choix des variétés, protections contre les calamités.		X	X		
	Inciter à la diminution de la consommation d'eau potable ;	X				
	Valoriser les toitures des industrie (récupération des eaux de pluie de toiture, valorisation énergétique, végétalisation...) ;					
	Intégrer l'adaptation dans les bâtiments et les process					



Orientation stratégique : Valoriser et préserver les ressources du territoire : matériaux et eau

A. Sécuriser l'approvisionnement en eau potable pour améliorer la résilience du territoire aux risques de sécheresse ou accidents d'approvisionnement en eau

- Poursuivre les travaux d'interconnexion et de rénovation des réseaux d'eau potable sur le territoire pour améliorer la qualité de l'eau distribuée aux habitants du territoire et diminuer les pertes du réseau

PILOTE



S2e77

OPERATEUR



S2e77

PARTENAIRE



AESN
CD77



B. Protéger les masses d'eau souterraines et superficielles par la mise en œuvre des programmes d'actions dans le cadre des Contrats de Territoire Eau et Climat :

- Agricoles sur les ZPA de Dagny-Bannost (S2e77), Voulzie, Durteint, Dragon (Eau de Paris) visant à suivre les pratiques et accompagner le changement (réduction des intrants, soutien à l'agriculture biologique, promotion de systèmes agro-forestiers et de pratiques alternatives...). Différentes actions collectives ou individuelles sont proposées : tours de plaine, formations, expérimentations (réseau azote, suivi eaux de drainage...), visites de sites, conseil individuel. Les pistes ouvertes sont la diversification de l'assolement, l'introduction de nouvelles cultures, les cultures associées, le désherbage mécanique, les pratiques culturales de conservation du sol...
- Non agricoles visant à :
 - Accompagner les communes au Zéro Phyto (Aqui Brie)
 - Suivre l'assainissement sur le territoire :
 - Identifier les points de rejets (assainissement collectif et non collectif) et vérifier leurs caractéristiques.
 - Identifier les industriels soumis à conventions de rejets et

PILOTE



S2e77
Eau de Paris

OPERATEUR



CARIdF
GAB
CC
Provinois

PARTENAIRE



AESN
Agriculteurs
CD77
CC Provinois
Communes



C. Préserver les zones humides du territoire pour leurs multiples services écosystémiques et notamment d'adaptation au changement climatique:

- Réaliser un recensement et un état des lieux des zones humides du territoire, les cartographier notamment à l'occasion de la révision des documents d'urbanisme
- Préserver ces zones humides par des décisions d'urbanisme interdisant les projets menant à leur détérioration
- Valoriser ces zones humides en améliorant l'information et la connaissance des habitants sur leurs atouts et caractéristiques (panneaux d'information, randonnées pédagogiques ...)
- Réhabiliter les zones humides en mauvais état

PILOTE



Syndicats
de
rivières,
SMBVA,
EPAGE

OPERATEUR



Communes
Syndicats
de
rivières,
SMBVA,
EPAGE

PARTENAIRE



Communes,
riverains
cours d'eau

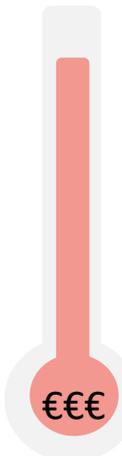


* Chambre d'Agriculture Région Ile-de-France

Produire en préservant l'environnement



Orientation stratégique : Valoriser et préserver les ressources du territoire : matériaux et eau



 0,1 ETP

Renouvellement de réseau : environ 400 000€/km
 Données de pré-localisation des zones humides : entre 6 et 14€/km²
 Identification terrain des zones humides :
 Echelle communale (du 1/10 000 au 1/5 000) entre 300 et 900 €/km².
 Echelle d'un bassin versant (du 1/15 000 au 1/10 000) : entre 150 et 450 €/km² (source : FMA).
 Si travail réalisé en interne : temps nécessaire : entre 100 et 500 ha/jour (surface totale du territoire et non uniquement la surface prélocalisée)



Indicateurs de réussite



Indicateurs de suivi

- Sous-action C : Cartographie des zones humides du territoire réalisée



Indicateurs d'impact

- Sous-action A : Longueur de réseaux remplacée ou renouvelée
- Sous-action A : Rendement des réseaux
- Sous-action B : Nombre de rejets non conformes et non autorisés
- Sous-action C : Surface de zones humides réhabilitées

Source : <http://www.zones-humides.org/identifier/inventorier-pour-connaître-2/la-collecte-et-la-production-de-donnees/recommandations>

Ils l'ont déjà fait :

- En 2021, le prestataire Chambre d'Agriculture à qui le S2E77 a confié la mise en œuvre de ses plans d'action agricoles a réalisé une vingtaine d'action d'animation comme par exemple : gestion des adventices, gestion des effluents phytosanitaires et alternatives au S Métolachlore, produire plus et mieux avec les auxiliaires de cultures, désherbage mécanique, choix variétal colza, cultures à bas niveau d'intrants : chanvre et sorgho, structure du sol et visite de parcelles en agriculture biologique, semis direct et gestion des adventices, formation arbres et haies, tirer profit des infrastructures agro écologiques...
- En 2022, le syndicat a réuni les agriculteurs pour approfondir des questions relatives à la qualité de l'eau selon les différents captages et les méthodes de délimitation des AAC. Avec la Chambre, ils ont réfléchi à comment limiter les impacts potentiels des pratiques de fertilisation et de traitements herbicides sur la qualité des eaux.
- Plusieurs rendez-vous à la ferme débouchant sur un contrat de conseil individuel à visée environnementale ont été réalisés
- Plusieurs exploitations ont fait le choix de passer à l'agriculture biologique
- Des réseaux azote ont été mis en place afin d'étudier le comportement de l'azote dans les sols en fonction de tous les paramètres (pluviométrie, températures, apports, précédent cultural...).



Orientation stratégique : Accompagner l'évolution de l'activité agricole en pérennisant et étendant des pratiques moins émissives et favorables à la séquestration du carbone

A. Développer et encourager l'agroforesterie

Identifier les acteurs du territoire ayant mis en place de l'agroforesterie pour recueillir leurs retours d'expériences

- Identifier auprès des agriculteurs du territoire les interrogations et freins à la mise en place d'agroforesterie pour y apporter des réponses adaptées notamment replanter des haies et des arbres si le potentiel de revenus à rentrer dans une filière bois était réel
- Communiquer auprès des agriculteurs du territoire sur cette pratique et ses bienfaits grâce à des guides, des rencontres, des visites d'exploitations en agroforesterie, etc. (notamment sur la séquestration carbone associée, rôle contre l'érosion des haies, ombrage en été etc.).
- Proposer un accompagnement personnalisé aux agriculteurs pour identifier les possibilités d'agroforesterie sur leurs exploitations
- Accompagner les agriculteurs dans le montage d'un modèle économique cohérent, et dans l'obtention de financements, dans les projets de diversification
- Etudier, avec la SAFER et la collectivité, les possibilités d'installation d'agriculteurs sur les terrains de la collectivité

PILOTE OPERATEUR PARTENAIRE



CARiDF CARiDF S2e77 Exploitations agricoles CARiDF SAFER



B. Encourager les pratiques favorisant la séquestration du carbone comme l'agriculture de conservation

- Identifier les agriculteurs du territoire ayant mis en place des pratiques favorisant la séquestration carbone telles que le non-labour, l'optimisation de la gestion des prairies, les haies, les cultures intermédiaires etc, et recueillir leurs retours d'expériences (choix des techniques, avantages, difficultés rencontrées ...)
- Identifier auprès des agriculteurs du territoire les interrogations et freins à la mise en place de ces pratiques pour pouvoir y apporter des réponses adaptées
- Communiquer auprès des agriculteurs du territoire sur ces pratiques culturelles et ces retours d'expériences : guides, organisation de réunion de travail, de présentation, ateliers découverte des techniques culturelles simplifiées, organiser des tours de plaine, animer des groupes d'agriculteurs etc.
- Mettre en place du conseil collectif et individuel et favoriser les rencontres agriculteurs/ techniciens pour favoriser la diffusion des outils et des innovations qui permettent d'adapter les pratiques agricoles dans une démarche d'agriculture durable (agriculture de précision, protection intégrée, outils d'aides à la décision, agroforesterie)
- Organiser des formations techniques pour les agriculteurs.
- Proposer un accompagnement personnalisé aux agriculteurs pour identifier les possibilités de pratiques durables

PILOTE OPERATEUR PARTENAIRE



CARiDF CARiDF S2e77 Exploitations agricoles CARiDF SAFER



C. Evaluer le potentiel de la filière bois locale dans la séquestration du carbone atmosphérique

- Etudier le potentiel local de la Forêt en termes de contribution carbone et de lutte contre le changement climatique
- Sur la base de l'étude, définir les usages des bois qu'il faudrait favoriser pour améliorer le bilan carbone du territoire en tenant compte de son exploitation durable

PILOTE OPERATEUR

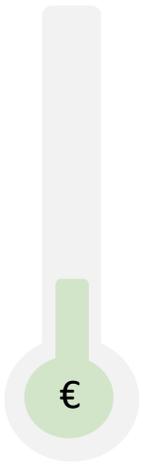


Fransylva Fransylva

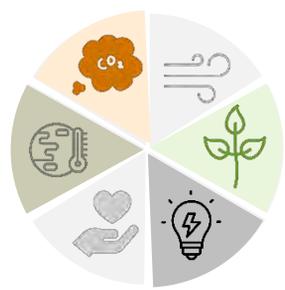




Orientation stratégique : Accompagner l'évolution de l'activité agricole en pérennisant et étendant des pratiques moins émissives et favorables à la séquestration du carbone



10 706 ml financés à 100 % par la Région IdF



Indicateurs de réussite



Indicateurs de suivi

- Sous-action C : Etude filière bois-énergie réalisée



Indicateurs d'impact

- Sous-action A : Surfaces de terres agricoles converties en agroforesterie
- Sous-action B : Nombre d'exploitants agricoles accompagnés et convertis à des pratiques culturales permettant la séquestration carbone
- Sous-action B : Surfaces de terres agricoles en non labour
- Sous-action B : Linéaire de haies plantées

Ils l'ont déjà fait :

- Le S2E77 a mis en place un Programme d'actions global du contrat de territoire Eau et Climat « Protection des ressources en eau de l'est seine-et-marnais » comprenant un volet de Promotion de systèmes agro-forestiers, de haies, fascines, plantations en fond de vallée.
- Avec l'appui de la Fédération de Chasse de Seine-et-Marne, un groupe d'agriculteurs s'engage dans une vaste opération de plantations de haies constituées d'arbres et d'arbustes sur plusieurs communes du Provinois. Ce projet en agroforesterie au service de l'agro-Ecologie promeut des techniques agroforestières qui permettent d'atténuer les effets du changement climatique, notamment sous l'angle de la séquestration du carbone.

Le linéaire de haies à planter se répartit sur 13 communes :

○ Augers-en-Brie :	5 132 ml
○ Bannost-Villegagnon :	6 970 ml
○ Beauchery-Saint-Martin :	864 ml
○ Chalautre-la-Petite :	708 ml
○ Champcenest :	2 558 ml
○ Chenoise-Cucharmoy :	816 ml
○ Courchamp :	1 750 ml
○ Frétoy-le-Moutier :	7 000 ml
○ Jouy-le-Châtel :	1 106 ml
○ Maison-Rouge :	1 388 ml
○ Saint-Martin-du-Boschet :	2 862 ml
○ Soisy-Bouy :	1 564 ml
○ Villiers-Saint-Georges :	11 634 ml
	<hr/>
	44 352 ml



Orientation stratégique : Accompagner l'évolution de l'activité agricole en pérennisant et étendant des pratiques moins émissives et favorables à la séquestration du carbone

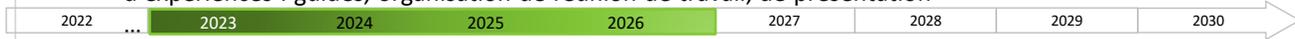
A. Accompagner l'évolution des pratiques de grandes cultures et d'élevage pour une réduction des émissions atmosphériques,

- Identifier les agriculteurs du territoire ayant mis en place des pratiques réduisant les émissions atmosphériques telles que le travail du sol simplifié, la mise en place de couverture du sol en interculture, l'augmentation du temps de pâturage, la couverture des fosses, l'utilisation de pendillards pour l'épandage etc et recueillir leurs retours d'expériences (choix des techniques, avantages, difficultés rencontrées, coûts, bénéfices ...)
- Identifier auprès des agriculteurs du territoire les interrogations et freins à la mise en place de ces pratiques pour pouvoir y apporter des réponses adaptées
- Accompagner les agriculteurs dans le montage d'un modèle économique cohérent



B. Réduire les émissions de NH3 en accompagnant l'évolution des pratiques agricoles émettrices

- Réaliser une étude sur les pratiques agricoles émettrices de NH3 sur le territoire et s'appuyer sur l'études d'ISTEA sur l'évaporation des sols agricoles
- Communiquer auprès des agriculteurs du territoire sur les conséquences des émissions de NH3, ces pratiques culturales et ces retours d'expériences : guides, organisation de réunion de travail, de présentation



- Proposer un accompagnement personnalisé aux agriculteurs pour identifier les possibilités de pratiques réduisant les émissions atmosphériques
- et dans l'obtention de financements

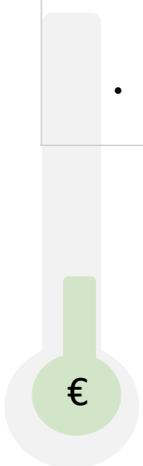


Indicateurs de réussite



Indicateurs d'impact

- Sous-action A : Nombre d'exploitants agricoles accompagnés et convertis à des pratiques culturales permettant une diminution des émissions atmosphériques et notamment des GES
- Sous-action A : Evolution des concentrations de polluants atmosphérique (notamment en NH3) d'origine agricole





Diminuer l'exposition de la population à un air pollué

A. Evaluer le risque d'allergies sur le territoire en identifiant les lieux d'exposition aux pollens

- Equiper le territoire d'un réseau de capteurs de pollens automatiques, performants qui fournira des informations polliniques locales et en temps réel
- Relayer les informations obtenues pour alerter les communes et les habitants exposés aux risques d'allergies respiratoires de la présence de pollen dans l'air qu'ils respirent
- Informer les habitants sur les plantes allergènes grâce à la communication des guides déjà existants et / ou créer une plaquette informative à transmettre
- Informer les habitants sur la cause principale des augmentations d'allergies aux pollens – la pollution atmosphérique – pour les encourager à changer leurs pratiques

PILOTE CC Provinois	OPERATEUR Opérateur privé	PARTENAIRE Communes Hôpital Professionnels de santé ARS
--	--	--



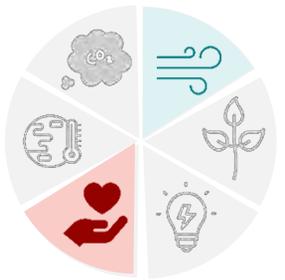
B. Adapter l'aménagement des espaces publics pour diminuer l'exposition des populations aux pollutions atmosphériques

- Identifier les listes d'espèces végétales à éviter pour leur caractère allergène et construire un guide pour les aménagements publics et l'urbanisation
- Choisir des plantes non allergènes pour l'aménagement des espaces publics

PILOTE CC Provinois	OPERATEUR CC Provinois Communes	PARTENAIRE Hôpital Clinique ARS
--	--	--



Equipements en capteurs + télégestion : 20 000€ sur 3 ans



Indicateurs de réussite



Indicateurs de suivi

- Sous-actions A et B: Guides de diminution du risque d'allergies sur le territoire rédigés et diffusés
- Sous-action A : nombre de capteurs de pollens installés



Orientation stratégique : Actions de communication et de sensibilisation

A. Sensibiliser les habitants sur les pratiques durables permettant la séquestration carbone dans leurs jardins et l'adaptation au changement climatique

- S'appuyer sur les guides existants ou en rédiger pour informer les habitants sur les méthodes permettant de séquestrer du carbone dans leurs sols, sur les espèces résilientes et adaptées au changement climatique ...
- Informer les habitants sur les pollutions engendrées par le brûlage des déchets verts et rappeler les solutions pour ces déchets : compostage, apport en déchetterie
- Communiquer aux habitants les gestes et attitudes à adapter lors des épisodes de pollution en relayant les guides régionaux et Identifier les guides existants et les mettre en ligne sur le site de la CC et des communes

PILOTE 	OPERATEUR 	PARTENAIRE 
CC Provinois	CARiDF SMETO M	Communes DDT77



B. Sensibiliser les habitants sur l'importance des surfaces végétalisées et non artificialisées

- S'appuyer sur les guides existants ou en rédiger pour informer les habitants sur les bienfaits des surfaces végétalisées pour les inciter à conserver leurs surfaces végétalisées ou a minima perméables (ex : éviter de goudronner une allée, privilégier les terrasses en bois plutôt qu'en béton etc...) et les mettre à disposition sur le site internet de la CC, afin de favoriser l'infiltration des eaux pluviales et lutter contre les inondations
- Réaliser des articles pour le journal local sur ce thème

PILOTE 	OPERATEUR 	PARTENAIRE 
Association Terre Avenir	Association Terre Avenir	Communes CC Provinois (service urbanisme)



C. Informer les habitants des actions menées en matière de préservation de la ressource en eau

- Partager la page dédiée sur site internet du S2e77 (QR code de <https://www.s2e77.fr/nos-missions/lautorite-organisatrice-le->

PILOTE 	OPERATEUR 	PARTENAIRE 
		S2e77
		CARiDF GAB

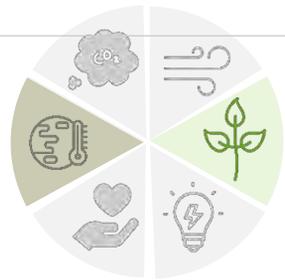


- Participer à des forums et manifestations
- Réaliser des interventions dans les écoles



0,1 ETP service communication

Campagne de communication : 5000€



Indicateurs de réussite



Indicateurs d'impact

- Sous-actions A, B et C : Nombre de visiteurs sur les pages internet dédiées
- Sous-action B : Nombre d'articles dédiés dans les journaux locaux
- Sous-action C : Nombre d'événements de sensibilisation organisés par an
- Sous-action C : Nombre de participants aux événements publics

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PROVINOIS

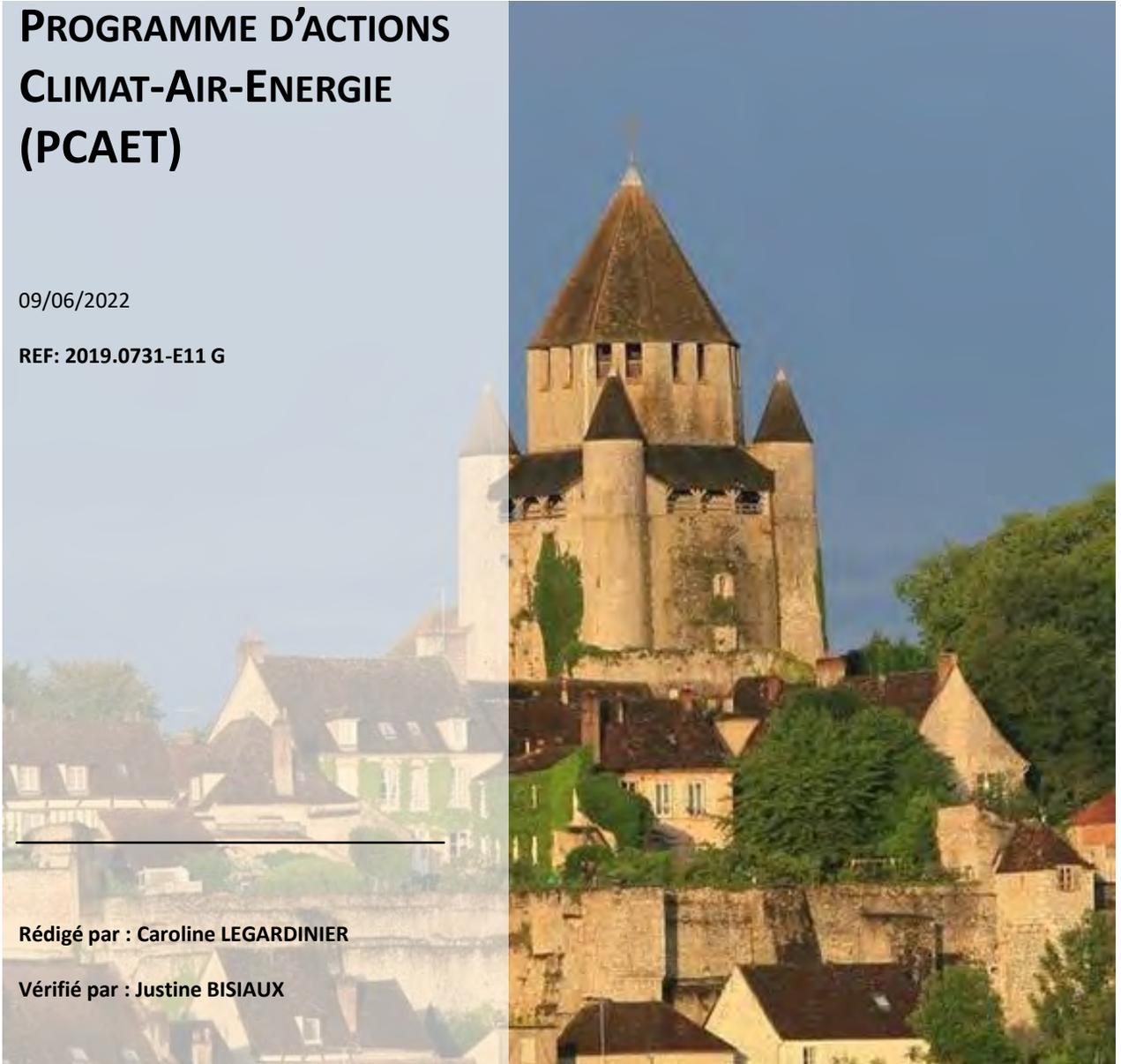
PROGRAMME D' ACTIONS CLIMAT-AIR-ENERGIE (PCAET)

09/06/2022

REF: 2019.0731-E11 G

Rédigé par : Caroline LEGARDINIER

Vérifié par : Justine BISIAUX





Habiter des logements plus performants

Action 1 : Accompagner la rénovation énergétique des logements individuels

Action 2 : Accélérer la rénovation énergétique du parc locatif

Action 3 : Mettre en réseau les différents intervenants sociaux pour le repérage des ménages en situation de précarité énergétique

Action 4 : Limiter l'empreinte environnementale de l'habitat

Action 5 : Accompagner les ménages vers un usage plus sobre de leur logement pour un impact positif sur la santé

Se déplacer autrement et transporter mieux

Action 6 : Encourager le travail à distance et les solutions mutualisées

Action 7 : Développer les mobilités partagées et promouvoir leur usage

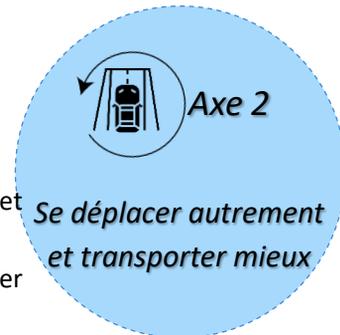
Action 8 : Favoriser l'usage des mobilités actives

Action 9 : Redéployer les mobilités de transports collectifs urbains et interurbains

Action 10 : Accompagner l'émergence d'une filière locale pour l'utilisation du bioGNV et créer des stations multi énergies

Action 11 : Décarboner le transport pour les particuliers et les professionnels et encourager le développement de l'énergie électrique

Action 12 : Communiquer et sensibiliser sur les nouveaux modes de transports et de déplacement



Produire en préservant l'environnement

Action 13 : Préserver la ressource en eau

Action 14 : Accompagner la mise en place de pratiques favorisant la séquestration du carbone

Action 15 : Accompagner l'évolution des pratiques favorisant la réduction des émissions atmosphériques

Action 16 : Diminuer l'exposition de la population à la pollution atmosphérique d'origine anthropique ou végétale et améliorer la biodiversité

Action 17 : Sensibiliser les habitants aux métiers de l'agriculture et au lien avec la séquestration carbone, résilience agricole

Consommer localement

Action 18 : Promouvoir une consommation alimentaire issue de la production locale

Action 19 : Faire émerger un projet alimentaire territorial pour la restauration collective

Action 20 : Développer et promouvoir l'économie circulaire et notamment le réemploi

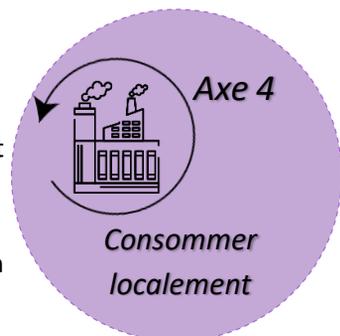
Action 21 : Développer la valorisation des biodéchets dans la restauration collective et chez les particuliers

Action 22 : Promouvoir les projets d'EnR&R sur le territoire

Action 23 : Accompagner les entreprises industrielles et tertiaires dans leur transition écologique

Action 24 : Sensibiliser et communiquer sur la consommation locale et les circuits courts

Action 25 : Sensibiliser à la gestion des déchets autour d'un projet pédagogique mené à l'échelle du territoire



Agir en collectivité éco-exemplaire

Action 26 : Assurer la gouvernance, l'animation et le suivi du PCAET

Action 27 : Etablir un profil du territoire en caractérisant sa résilience pour anticiper et s'adapter à la survenue de perturbations futures (territoire miroir)

Action 28 : Diagnostiquer les bâtiments publics communautaires et communaux et programmer leur réhabilitation

Action 29 : Améliorer l'éclairage des espaces publics

Action 30 : Accompagner les initiatives scolaires et solidaires en matière de transition écologique : dispositif FAITES

Action 31 : Réduire les impacts des déplacements des agents et des élus

Action 32 : Mettre en œuvre et promouvoir une politique publique d'achats responsables

Action 33 : Aménager les espaces publics pour s'adapter au changement climatique

Légende :

Axe 5 : Exemplarité

Action 6 : Mutualiser les déplacements des agents et des élus pour se rendre aux réunions de conseils communautaires et développer les réunions en visio-conférence

Orientation stratégique : Interroger les besoins et les modes de déplacements des élus et agents des collectivités

A. Encourager le covoiturage des élus pour les réunions

- Sensibiliser les élus aux économies réalisées avec le covoiturage
- Rédiger une charte des bonnes pratiques des déplacements mettant en avant le covoiturage et la faire signer par les élus et créer une plateforme ou former le secrétariat au covoiturage
- A chaque invitation aux réunions, rappeler la possibilité de faire du covoiturage

B. Développer les outils adaptés pour les visio-conférences

- Identifier les besoins pour réaliser des visio-conférences optimales
- Planifier le budget et les achats nécessaires pour réaliser des visio-conférences puis réaliser ces achats en respectant la charte d'achats responsables

C. Structurer le télétravail des agents

- Réaliser un audit interne sur le télétravail des agents :
 - Identifier les postes pour lesquels le télétravail est réalisable,
 - Interroger les agents sur leurs attentes et le matériel à disposition ou le besoin en matériel pour le télétravail des agents
- Rédiger une charte sur la pratique du télétravail suite aux conclusions de l'enquête

Indicateurs de suivi :

- Indicateurs de suivi
- Sous-action A : Charte des bonnes pratiques de covoiturage rédigée
- Indicateurs d'impact
- Sous-action B : Nombre de visio-conférences réalisées
- Sous-action C : Nombre moyen de jour de télétravail par agent

Moyens humains : Service administratif

Coûts estimatifs : Budget à définir selon les outils à développer. Pour exemple : Prix d'un vidéoprojecteur à partir de 200€

Roue des impacts environnementaux et de santé : Ils l'ont déjà fait : La commune de Léchelle favorise le télétravail de sa secrétaire de mairie.

Exemple de retour d'expérience : PILOTÉ CC de Proville

Intitulé de l'axe thématique

Nom et numéro de l'action

Degré de priorité

Objectif stratégique

Description de la sous-action

Pilote

Opérateur

Calendrier de réalisation de la sous-action

Partenaires

Moyens humains

Indicateurs

Coûts estimatifs

Roue des impacts environnementaux et de santé

Exemple de retour d'expérience

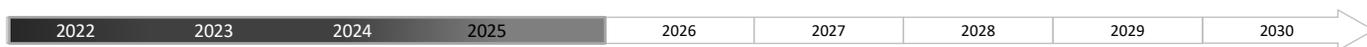
Notice d'utilisation:

Calendrier :

Les couleurs symbolisent la priorité de l'actions : du plus foncé, représentant le court terme, au plus clair représentant le long terme. Le calendrier prévoit une période d'actions comprises entre 2022 et 2030.



Les années en couleur sont les années de réalisation prévue de la sous-action. Par exemple, une sous-action avec la chronologie ci-dessous se réalisera de 2022 à 2025.



Baromètre du coût :

vert = coûts inférieurs à 50 000 €

orange = coûts compris entre 50 000 et 100 000 €

rouge = coûts supérieurs à 100 000 €



Degré de priorité :



Non prioritaire



Moyennement prioritaire



Prioritaire

Rôles possibles de la collectivité et des acteurs impliqués :

PILOTE



Pilote :
Supervise l'action et s'assure de sa réalisation

OPERATEUR



Opérateur :
Est en charge de la réalisation opérationnelle de l'action

PARTENAIRE

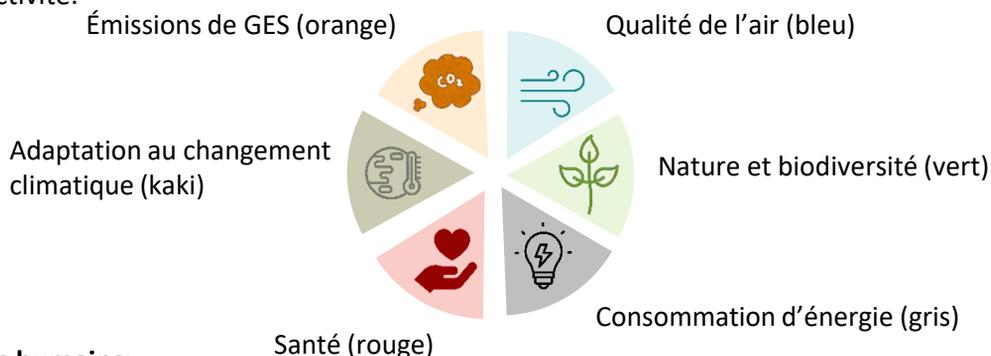


Partenaire
Participe à l'action sur demande du pilote et/ou de l'opérateur

Rosace d'impacts :

Les thèmes en couleurs indiquent un impact significatif de l'action sur le thème. Les thèmes restant grisés représentent l'absence d'impact significatif de l'action sur le thème :

Les objectifs chiffrés par axe et par année sont présentés dans l'outil de suivi du PCAET fourni à la collectivité.



Moyens humains:

ETP dédiés



AXE 5

Exemplarité



► Déclinaison opérationnelle

Action 26 : Assurer la gouvernance, l'animation et le suivi du PCAET

Action 27 : Etablir un profil du territoire en caractérisant sa résilience pour anticiper et s'adapter à la survenue de perturbations futures (territoire miroir

Action 28 : Diagnostiquer les bâtiments publics communautaires et communaux et programmer leur réhabilitation

Action 29 : Améliorer l'éclairage des espaces publics

Action 30 : Accompagner les initiatives scolaires et solidaires en matière de transition écologique : dispositif FAITES

Action 31 : Réduire les impacts des déplacements des agents et des élus

Action 32 : Mettre en œuvre et promouvoir une politique publique d'achats responsables

Action 33 : Aménager les espaces publics pour s'adapter au changement climatique

► Objectifs stratégiques chiffrés

TERTIAIRE	Objectif 2030	Objectif 2050
Consommations d'énergie	71,44 GWh	64,81 GWh
Emissions de GES	6990,50 tCO2e	1779,10 tCO2e

AXE 5

Exemplarité



► Contribution des actions aux objectifs stratégiques

Prévisions	Hypothèses de calcul	Action 26	Action 27	Action 28	Action 29	Action 30	Action 31	Action 32	Action 33
Prise en compte de l'évolution des usages dans le bâtiment (Source : SRCAE)	Une évolution des consommations d'énergie compensées par les rénovations engagées dans le bâti			X					
Consommations d'énergies fossiles (Source : SRCAE)	Suppression des consommations relatives au fioul			X					
Passage du gaz au biogaz (Source : Vizea)	30% de biogaz à 2030 et 100% à 2050			X					
Rénovation du parc tertiaire (Source : Vizea)	Rénovation de 30% du parc tertiaire en BBC à horizon 2050 et 60% du parc en rénovation standard			X	X				
Evolution des technologies (norme EURO VI) (Source : VIZEA)	Impact sur les consommations : -15% à horizon 2030 et -25% à horizon 2050.						X		
Réduction des consos liées aux parts modales (Source : SRCAE)	Mise en place du covoiturage : 5% des actifs en 2030 et 20% en 2050						X		
	Mise en place du télétravail : 2 jours par semaine pour 5% des actifs en 2030 et 30% des actifs en 2050						X		
	Favoriser les modes actifs : part modale de 2% à 2030 et 5% à 2050						X		
	Favoriser les transports en commun : part modale de 17% à 2030 et 20% à 2050						X		
Urbanisme	Prendre en compte les îlots de chaleur urbain ;								X
	Limiter les pertes en eau potable des réseaux de distribution et des usages individuels ;								
	Développer la récupération des eaux de pluie de toiture ;								
	Développer l'urbanisme de proximité								
transition du secteur agricole et forestier	Préserver les terres agricoles et boisées (développer le potentiel de séquestration du CO ₂) ;								
	Évoluer vers l'agroécologie ;								
	Optimiser l'utilisation de l'eau ;								
	Promouvoir les pratiques économes en eau ;								
	Favoriser la reconquête verte des ceintures urbaines ;								X
	Adapter les essences plantées en forêt ;								
	§ Adapter les exploitations au changement climatique : choix des variétés, protections contre les calamités.								



Orientation stratégique : Coordonner et animer la transition climatique et énergétique sur le territoire

A. Créer le comité de suivi technique du PCAET et installer sa gouvernance

- Identifier des référents collectivité, partenaires et acteurs engagés pour constituer le comité de suivi
- Travailler à l'acculturation des élus
- Intégrer chaque service à la démarche
- Définir un calendrier de travail

PILOTE



CC
Provenois

OPERATEUR



CC
Provenois

PARTENAIRE

Communes
Acteurs
locaux
engagés



B. Assurer le suivi et l'animation du PCAET

- S'appuyer sur le Comité de suivi pour :
 - Suivre et animer la mise en place des actions du PCAET
 - Piloter le bilan du PCAET à mi-parcours (3 ans) et à échéance (6 ans)
- Associer les services pilotes de la CC du Provenois et des communes pour évaluer les actions du PCAET
- Veille locale : échange de données et bonnes pratiques entre l'EPCI et les communes membres
- Mise en place d'un dispositif de suivi évaluation annuel (rencontres commune/intercommunalité en lien avec le climat, l'air et l'énergie : conférences, groupes de travail thématiques, rencontres à l'occasion de l'élaboration des documents de planification et d'urbanisme (PLH, PLUi, SCoT, etc.)
- Communiquer auprès du grand public

PILOTE



CC
Provenois

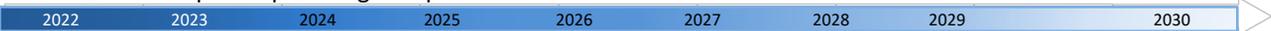
OPERATEUR



CC
Provenois

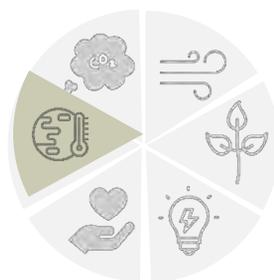
PARTENAIRE

Communes
Acteurs
locaux
engagés



Un référent
coordonnateur

Budget à redéfinir chaque
année



Indicateurs de
réussite

Indicateurs de suivi

- Sous-action A : Création du comité de suivi
- Sous-action B : Évaluation à 2025 réalisée
- Sous-action B : Évaluation à 2028 réalisée

Indicateurs d'impact

- Sous-action B : Nombre de rencontres avec les collectivités sur les sujets climat-air-énergie
- Sous-action B : Nombre d'actions de communication réalisées



Orientation stratégique : Intégrer la notion de résilience territoriale dans les politiques de transition écologique

A. S'approprier une méthodologie de résilience pour le territoire basée sur le retour d'expériences des territoires pilotes

- L'objectif de la démarche est de :
 1. Préfigurer un diagnostic collectif de résilience du territoire en réponse à un choc spécifique révélateur des forces (ses capacités), des faiblesses et des manques profonds (ses vulnérabilités) ;
 2. Partager une culture commune sur la résilience territoriale et monter en compétences en identifiant ses faiblesses et ses atouts ;
 3. Prendre de la hauteur par rapport à ce choc pour initier une démarche de résilience territoriale via et préfigurer les premières pistes d'actions opérationnelles pour initier l'engagement du territoire sur une trajectoire de résilience
- En tant que collectivité « Miroir » (CM), la CC du Provinois associée à ce dispositif bénéficiera des retours d'expérience et pourra monter en compétences sur le sujet de la résilience en intégrant ce collectif et contribuer à sa capitalisation
- Mise en œuvre :
 - Phase 1 (Janvier – avril 2021): Recensement d'outils et démarches d'évaluation de la résilience territoriale, d'indicateurs de vulnérabilité et de capacité de résilience territoriale
 - Phase 2 (Mai – juillet 2022) : Élaboration d'un prototype de méthode : à partir des conclusions de la phase 1 et en tenant compte des motivations et des contextes propres à chaque territoire et CP , préfiguration d'une méthode agile et opérationnelle
 - Phase 3 (Septembre - décembre 2021) : Test de la méthode prototype par les CP et enrichissement / bonification par effet miroir avec les CM
 - Phase 4 (2022) : Capitalisation et partage des enseignements



Financements : ADEME

2021-2022 permettra notamment de mieux identifier la capacité de résilience du territoire au changement climatique.



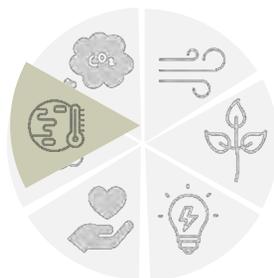
1 Chargé de suivi PCAET

Indicateurs de réussite



Indicateurs de suivi

- Sous-action A : Profil territorial réalisé



€



Orientation stratégique : Augmenter la performance énergétique et environnementale du patrimoine public et réduire les consommations

A. Elaborer un programme pluriannuel pour la réhabilitation de bâtiments publics

- Réaliser un audit énergétique du patrimoine bâti de l'EPCI
- Sensibiliser les communes au moyen de balades thermiques destinés aux bâtiments communautaires et communaux pour sensibiliser aux forces et faiblesses du bâti
- Identifier les bâtiments de l'EPCI à rénover en priorité
- Elaborer un document "cadre" pour la qualité environnementale des bâtiments publics : référentiel, charte, cahier des charges modèles intégrant des obligations concernant les aspects climat-air-énergie des projets de construction et de rénovation
- Définir une feuille de route (plan pluriannuel d'investissement et d'intervention) pour rénover les bâtiments communaux : définir les priorités, les budgets alloués à chaque projet *etc.*
- Appliquer cette feuille de route et rénover les bâtiments

PILOTE	OPERATEUR	PARTENAIRE
		
CC Provinois	CC Provinois	SDESM SURE



B. Développer l'usage des énergies renouvelables dans la rénovation des bâtiments publics

- **Promouvoir le Fonds Chaleur auprès des communes pour des projets EnR thermiques issues d'une ou plusieurs filières**

Le Fonds Chaleur qui a pour objectif de massifier les installations de production de chaleur renouvelable et de récupération et au développement des réseaux de chaleur qui leur sont liés est destiné à l'habitat collectif, aux collectivités et aux entreprises.

- Communiquer auprès des communes sur l'utilité et les conditions d'utilisation des Fonds Chaleur :
- Transmettre les documents d'information de l'Ademe à chaque commune et personne concernée en mettant en avant les aides à l'investissement (*subventions, aides remboursables...*) pour permettre au projet d'être économiquement équilibré et de proposer un prix compétitif ;
- Lors de l'émergence de projets de ce type dans les communes, rappeler aux communes l'existence de ce fond
- **Passer à un contrat de fourniture d'électricité renouvelable (ENR) ou gaz vert**
 - Etudier les offres du marché pour optimiser au mieux les achats publics d'électricité
 - Passer un contrat de commercialisation et de production d'électricité au tarif le plus avantageux

PILOTE	OPERATEUR	PARTENAIRE
		
CC Provinois	SDESM	ADEME Communes





Orientation stratégique : Augmenter la performance énergétique et environnementale du patrimoine public et réduire les consommations



1 cellule dédiée

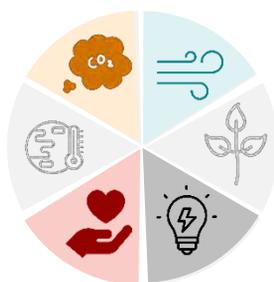
Chaudière à condensation : 4 000€ HT
Coût de rénovation des bâtiments à définir selon les projets et ambitions

Indicateurs de réussite



Indicateurs d'impact

- Sous-action A : Nombre de bâtiments rénovés
- Sous-action A : Consommations énergétiques des bâtiments communautaires et communaux
- Sous-action B : Nombre de projets communaux soutenus par le Fonds Chaleur



Les collectivités y sont déjà sensibilisées :

- **La CC du Provinois** a organisé en 2021 une balade thermique pour plusieurs de ses bâtiments, sur l'ensemble de son territoire. Les empreintes thermiques ainsi réalisées permettent d'amorcer l'étude énergétique du parc immobilier et de sensibiliser les élus aux enjeux de rénovation énergétique.
- **La Communauté de Communes** étudie le remplacement d'un chauffage fioul par des radiateurs électriques pour sa maison de santé située à Villiers-Saint-Georges et d'une chaudière à condensation pour l'Auberge louée à un restaurateur à Chenoise.
- **Les communes de Beauchery Saint Martin, Bezalles, Courchamp, Courtacon** ont initié des projets de réhabilitation des logements communaux de remplacement de modes de chauffage « anciens » par de plus performants ou de rénovation globale de salles et d'école, en accroissant considérablement l'isolation thermique.
- **La commune de Poigny (530 hab)** a converti son ancien chauffage gaz de la salle des fêtes par une pompe à chaleur
- **La commune de Léchelle** étudie la possibilité d'alimenter sa chaudière gaz traditionnel par du gaz vert



Orientation stratégique : Augmenter la performance énergétique et environnementale du patrimoine public et réduire les consommations

A. Diagnostiquer le parc d'éclairage public du territoire pour diminuer les consommations et favoriser à la mise en place de la trame noire

- Caractériser les éclairages publics : performance énergétique des lampadaires, orientation de l'éclairage etc.
- Identifier les dépenses énergétiques liées à l'éclairage public
- Définir les zones d'éclairage propices à la mise en place d'une trame noire
- Pour les projets de rénovation, prioriser des éclairages peu énergivores (ex : LED) permettant de réduire les consommations énergétiques (réduction du temps d'éclairage, modernisation des installations..).



Financements : ADEME, TEPCV, région Île-de-France



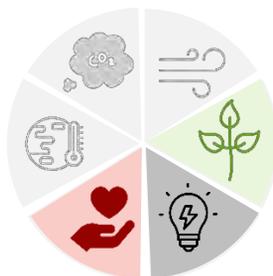
. B. Sensibiliser les habitants sur les nuisances engendrées par les petits éclairages nocturnes

- Utiliser les supports de communication existants pour informer sur les impacts de la pollution lumineuse et les bonnes pratiques permettant de la diminuer (orientation, intensité, couleur, puissance de l'éclairage ...)



0,1 ETP

Campagne de communication : 5 000€
Coût moyen de remplacement d'un luminaire fonctionnel : 120€ HT



Indicateurs de réussite



Indicateurs d'impact

- Sous-action A : Consommation énergétique de l'éclairage public
- Sous-actions A et B : Part du territoire en situation de pollution lumineuse



Orientation stratégique : Augmenter la performance énergétique et environnementale du patrimoine public et réduire les consommations

Elles l'ont déjà prévu :

- **Les communes de Beauchery Saint Martin, Boisdon, Courtacon, Chenoise-Cucharmoy, Frétoy, Jouy-le-Châtel, Louan-Villegruis-Fontaines, Maison-Rouge-en-Brie, Provins et Poigny** ont ou vont rénover leur éclairage public en privilégiant des éclairages basse consommations ou mis en place un éclairage responsable visant à diminuer la pollution lumineuse.
- **Les communes de Beauchery Saint Martin Boisdon, Frétoy, Maison-rouge-en-Brie, Poigny, Soisy-Bouy, Villiers-saint-Georges** prévoient de lutter ou le font déjà contre la pollution lumineuse en réduisant l'éclairage nocturne voire en le supprimant à des créneaux horaires définis.



Orientation stratégique : Sensibilisation et accompagnement des initiatives locales

A. Développer le Fond d'Appui aux Initiatives de Transition Ecologique et Solidaire (F.A.I.T.E.S.)

- **Communiquer sur l'existence du fonds** auprès des groupes scolaires et associations solidaires (courrier, mail, site internet de la collectivité)
- **Evaluer chaque demande d'aide** au regard des critères du FAITES (équipe et gouvernance, impact territorial, opérationnalité du projet, reproductibilité, mobilisation d'autres partenaires financiers ...)
- **Attribuer les aides**
- **Dresser le bilan annuel** et suivre les actions engagées pour s'assurer de leur pérennité et efficience.

PILOTE

CC
Provinois

OPERATEUR

CC
Provinois

PARTENAIRE

Associations
locales,
communes,
établissements
scolaires

2022

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030



Comité
d'attribution du
F.A.I.T.E.S.

0,1 ETP pour le
suivi des actions

€

Enveloppe de 12 000€ et 15
000€ à redéployer chaque
année

Indicateurs de
réussite

Indicateurs de suivi

- Sous-action A : Nombre de projets et montants subventionnés

La Communauté de communes l'a mis en place en 2021 :

En 2021, le Fond d'Appui aux Initiatives de Transition Ecologique et Solidaire (F.A.I.T.E.S.) a soutenu trois projets pédagogiques pour un montant total d'aide de 4 420€:

1. JARDINONS A L'ECOLE-projet porté par une école élémentaire de Provins

Montant d'aide accordée : 1 500€

2. CREATION DUN ESPACE LUDIQUE DE SENSIBILISATION-projet porté par une association de Longueville :

Montant d'aide accordée : 2 000€

3. SENSIBILISATION A L'ECOCITOYENNETÉ – Projet portée par l'école élémentaire de Chenoise-Cucharmoy

Montant d'aide accordée : 920€

- En 2022, déjà deux nouveaux projets sont présentés à la première session d'attribution d'avril avec la préservation de la biodiversité en fil conducteur par la création de ruchers pédagogiques.
- Montant de l'aide attribuée : 3 620€



Orientation stratégique : Interroger les besoins et les modes de déplacements des élus et agents des collectivités

A. Encourager le covoiturage des élus pour les réunions

- Sensibiliser les élus aux économies réalisées avec le covoiturage
- Rédiger une charte des bonnes pratiques des déplacements mettant en avant le covoiturage et la faire signer par les élus et créer une plateforme ou former le secrétariat au covoiturage
- A chaque invitation aux réunions, privilégier le covoiturage

PILOTE OPERATEUR PARTENAIRE



CC du Provinois



CC du Provinois



Communes



B. Développer les outils adaptés pour les visio-conférences

- Identifier les besoins pour réaliser des visio-conférences optimales
- Planifier le budget et les achats nécessaires pour réaliser des visio-conférences puis réaliser ces achats dans le cadre de la charte d'achats responsables

PILOTE OPERATEUR PARTENAIRE



CC du Provinois



CC du Provinois



Communes



C. Organiser et structurer le télétravail des agents

- Interroger le besoin des agents en matière de télétravail :
 - Identifier les postes pour lesquels le télétravail est réalisable,
 - Interroger les agents sur leurs attentes et le matériel à disposition ou le besoin en matériel pour le télétravail des agents
- Rédiger des conventions propres à chaque agent et/ou service

PILOTE OPERATEUR PARTENAIRE



CC du Provinois



CC du Provinois



Communes



D. Travailler au développement de la mobilité électrique des services et agents

- Aide à l'acquisition de véhicules,
- Installations de bornes de recharge électriques / BioGNV, etc..

PILOTE OPERATEUR PARTENAIRE



CC du Provinois



CC du Provinois



Communes



E. Etude pour la mise en place d'un forfait Mobilité Durable pour les agents dans le cadre d'un Plan de Déplacement Administration permettant la mutation de la flotte de véhicules

- Recensement des modes de transports des agents ouvrant droit au versement du forfait

PILOTE OPERATEUR PARTENAIRE



CC du Provinois



CC du Provinois

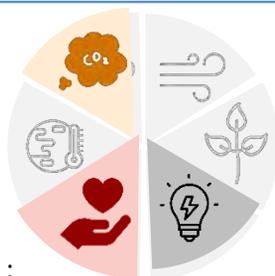


Communes



Service administratif

Matériels de travail à distance : 3 000€/an€



Indicateurs de réussite

Indicateurs de suivi

- Sous-action A : Nombre de trajets organisés
- Sous-action B : Nombre de visio-conférences réalisées
- Sous-action C : Nombre moyen de jour de télétravail par agent
- Sous-action D : parc de véhicules
- Sous-action D : Nombre de bornes installées



Orientation stratégique : Engager la collectivité dans une consommation responsable et durable

A. Intégrer des clauses environnementales dans les marchés publics et définir une charte d'achats responsables

- Identifier les marchés passés avec la CC du Provinois ayant un fort impact environnemental
- Rédiger une charte d'achats responsables
 - Etablir une analyse fine des achats de la CC du Provinois (postes d'achat principaux, fournisseurs et acheteurs)
 - Rédiger la charte d'achats responsables et définir des critères de choix pour le processus d'achats (achat/location) et critères environnementaux dans une logique de cycle de vie (matériel reconditionné ou issu de la récupération) et de coût global,
 - Mettre en place un temps de présentation de la charte aux agents et aux élus
- Accompagner les directions dans la définition du besoin et l'identification de potentielles clauses environnementales
- Mettre en œuvre des clauses environnementales et sociales dans ces marchés publics avec intégration de l'enjeu « climat-air-énergie »



2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030

B. Instaurer une politique de mutualisation des achats avec les communes tenant compte des objectifs définis dans la charte

- Chaque année, établir un prévisionnel des besoins d'achats avec les communes et identifier les pistes de mutualisations possibles



2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030

C. Promouvoir une gestion responsable des consommables et notamment des papiers

- Faire un état des lieux de la gestion des déchets « de bureaux »
- Communiquer auprès des élus et des agents sur les bonnes pratiques à avoir dans la gestion des déchets (papiers, poubelles à tris, impressions, etc.) :
 - Installer des poubelles à tris (par étage, par service..)
 - Mettre à disposition des élus et des agents les guides du tri en vigueur sur le territoire
 - Assurer une veille interne sur le cycle de vie du papier, de l'achat (type de papier) sur l'impression des documents, sur la dématérialisation
 - Travailler à la filière de traitement et le recyclage du papier



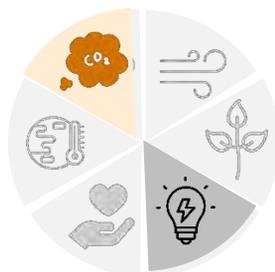
2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030



Orientation stratégique : Engager la collectivité dans une consommation responsable et durable



0,1 ETP



Indicateurs de réussite



Indicateurs d'impact

- Sous-action A : Nombre de marchés respectant la politique d'achats responsables
- Sous-action B : Montants des achats mutualisés
- Sous-action C : Quantités de consommables utilisés chaque année

Elles le font déjà :

La Communauté de Communes du Provinois a verdi deux marchés attribués en 2021 pour amorcer la transition écologique de ses achats.

1. Pour le marché de **nettoyage des locaux** de la Communauté de communes a inséré une notice environnementale basée sur des critères de réduction de la nocivité des produits ménagers utilisés notamment sur la qualité de l'air intérieure, l'utilisation de produits de nettoyage Ecolabellisés et une démarche interne sociale et citoyenne de la société retenue.
2. Le marché de **renouvellement du parc de photocopieurs** et de maintenance signé en 2021 engage la collectivité en matière d'écologie sur les normes environnementales mais également sur la fonctionnalité des produits visant à limiter l'empreinte écologique des systèmes et le recyclage final des consommables usagés grâce à un cahier des charges stricte imposé au prestataire retenu visant les points suivants :
 - Économies d'énergie : performances énergétiques (tant en consommation qu'en production).
 - Recyclabilité : produits conçus pour faciliter le processus de désassemblage et de recyclage des produits, matériaux faciles à recycler. Produits n'utilisant pas de substances pouvant avoir un impact négatif sur la santé des populations ou sur l'environnement.
 - Utilisation de matériaux et de techniques naturels : produits utilisant des matériaux naturels et appareils issus de la biomasse. Utilisation de matériaux recyclés, de plastiques issus de la biomasse.
 - Conscience environnementale : produits utilisant des composants et un emballage respectueux de l'environnement.
 - Présentation d'éco-informations sur les produits : produits présentant leurs performances et informations environnementales. Obtention de labels environnementaux (écolabels), certification concernant le cycle de vie du prod
3. Un projet de Charte pour des achats publics responsable devrait être soumis au vote des élus communautaires en 2022



Orientation stratégique : Adapter l'aménagement des espaces publics pour une adaptation au changement climatique

A. Inscrire la Zéro Artificialisation Nette dans les documents d'urbanisme et dans les pratiques des collectivités pour anticiper l'objectif 2030 conformément à la loi, ainsi que la désimperméabilisation

- Identifier les surfaces de l'espace public pouvant être désimperméabilisées et végétalisées (cours d'écoles, zones de stationnement, etc.) pour augmenter la place de la nature en ville et les services écosystémiques associés (lutte contre les îlots de chaleur urbain, amélioration de la fraîcheur, bien-être, biodiversité, etc.)
- Engager la mutation du service urbanisme communautaire d'un service instructeur vers un service qui édicte des règles communes d'aménagement
- Inscrire dans les documents d'urbanisme l'objectif de zéro artificialisation nette et des mesures exigeantes pour l'atteindre (coefficients d'emprise au col, de pleine terre, interdictions d'imperméabiliser dans certaines zones, aires de stationnement végétalisées, mesures compensatoires exigeantes et systématiques etc) afin de favoriser une meilleure gestion du cycle de l'eau et ainsi réduire le risque inondation
- Inscrire dans les documents d'urbanisme les objectifs pour la transition énergétique du bâti et des mobilités et de l'exposition des habitants à un air de mauvaise qualité
- Définir un périmètre de Protection des Espaces Agricoles Naturels Périurbains (PPEANP) afin de permettre de préserver les espaces ouverts du développement urbain en garantissant leurs vocations agricoles et naturelles ou mettre en place des Zones de Protection agricoles dissuasives. La protection des espaces non artificialisés permettra de préserver les capacités d'infiltration du territoire.

PILOTE

CC
Provinois

OPERATEUR PARTENAIRE

CC
Provinois
DépartementCommunes
DDT77

2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030

identifier les surfaces pouvant être « désartificialisées » (cf Axe 4 – Action 5)

B. Veiller au maintien de la qualité de l'air intérieure des bâtiments publics et aux abords

- Identifier grâce aux données sur la pollution atmosphérique les zones de pollution principale (abords des grands axes routiers, de zones industriels ...)
- Proscrire la construction d'établissements accueillant du public sensible (maisons de retraite, hôpitaux, écoles, etc.) dans ces zones
- Inscrire dans les documents d'urbanisme des exigences de protection de la qualité de l'air lors des travaux et aménagements
 - Réfléchir aux exigences souhaitées pour les travaux et aménagements du territoire et les mettre en place

PILOTE



Communes

OPERATEUR

CC
Provinois

PARTENAIRE



Communes

2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030

Assurer la bonne communication de ces exigences aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre et vérifier leur application

C. Développer et adapter la végétalisation des espaces publics pour répondre aux enjeux du changement climatique

- Identifier les caractéristiques et vulnérabilités des espaces végétalisés actuels de l'espace public
 - Pallier ces vulnérabilités par la mise en place de nouvelles espèces plus résilientes au changement climatique,
 - Etudier de nouvelles méthodes de gestion de ces espaces végétalisés, etc.
- Mettre en place un plan pluriannuel de désimperméabilisation et de re-végétalisation de l'espace public du territoire pour réduire le risque inondation
- Mettre en place un programme pour réduire l'utilisation de produits sanitaires dans la gestion des espaces publics et de réduction des consommations d'eau

PILOTE

CC
Provinois
Communes

OPERATEUR

CC
Provinois
Communes

2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030

Financements : Agence de l'Eau Seine Normandie, Région Ile-de-France



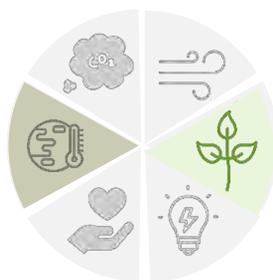
Orientation stratégique : Adapter l'aménagement des espaces publics pour une adaptation au changement climatique



0,2 ETP

Capteurs de CO₂ : 6 00€
 Purificateurs d'air intérieur :
 600€/unité pour 100 m²
 Désimperméabilisation : Matériaux
 poreux à partir de 15 € / m²
 Noues à partir de 90 € / ml HT
 (Prix ne tenant pas compte de la
 destruction du matériau initial)

€€



Indicateurs de réussite



Indicateurs de suivi

- Sous-action B : Inventaire des zones de pollution aux abords des axes de circulation
- Intégration des objectifs sur la transition énergétique du bâti, les mobilités dans les PLU communaux.



Indicateurs d'impact

- Sous-action A : Taux d'artificialisation nette du territoire
- Sous-actions A et C : Surfaces désimperméabilisées et revégétalisées

Ils l'ont déjà fait :

- **Début 2022, la Communauté de communes du Provinois** a initié une opération d'achats groupés avec ses communes pour l'achat de capteurs de CO₂ et de purificateurs d'air intérieur pour les écoles et établissements scolaires du territoire.

- 17 communes ont commandé des capteurs de CO₂ pour leurs écoles et établissements scolaires

- Un achat groupé de purificateurs d'air intérieur est programmé en 2023....

Montant total des investissements engagés : **6 000 €HT**

- **La commune de Bannost-Villegagnon** a aménagé une voie verte entre les bourg et le hameau de Villegagnon
- **La commune de Beauchery Saint Martin** mène un projet de « Chemin de l'Eau » visant à relier ses bourgs et hameaux par les chemins ruraux et à aménager plusieurs espaces du territoire communal, notamment les milieux humides comme les mares de Persigny. Elles ont ainsi fait l'objet d'une réhabilitation écologique et paysagère en vue d'accroître la biodiversité (aménagement des berges en pentes douces, création de frayères, coupes d'espèces peu intéressantes et replantations en essences locales, création de passerelles et de pontons, banc accueillant espèces cavernicoles). La mare de Beauchery puis le jardin du presbytère seront les prochaines étapes de ce projet.
- **La ville de Provins** projette l'aménagement d'une coulée verte entre la gare SNCF et l'Office de Tourisme qui emprunterait les différents boulevards de la ville

PROGRAMME CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PROVINOIS

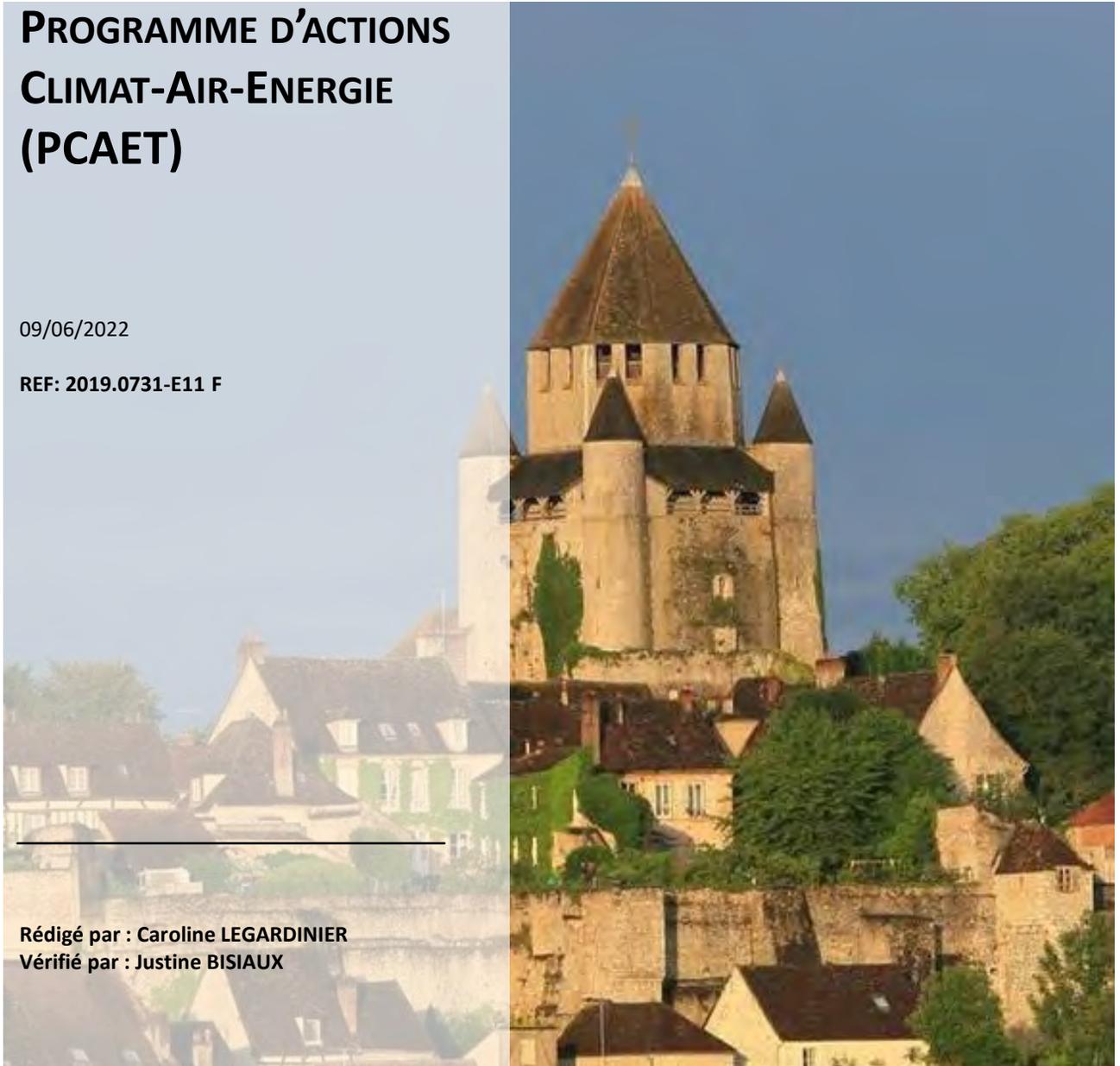
PROGRAMME D' ACTIONS CLIMAT-AIR-ENERGIE (PCAET)

09/06/2022

REF: 2019.0731-E11 F

Rédigé par : Caroline LEGARDINIER

Vérifié par : Justine BISIAUX





Habiter des logements plus performants

Action 1 : Accompagner la rénovation énergétique des logements individuels

Action 2 : Accélérer la rénovation énergétique du parc locatif

Action 3 : Mettre en réseau les différents intervenants sociaux pour le repérage des ménages en situation de précarité énergétique

Action 4 : Limiter l'empreinte environnementale de l'habitat

Action 5 : Accompagner les ménages vers un usage plus sobre de leur logement pour un impact positif sur la santé

Se déplacer autrement et transporter mieux

Action 6 : Réduire le besoin en déplacement : Encourager le travail à distance et les solutions mutualisées

Action 7 : Développer les mobilités partagées et promouvoir leur usage

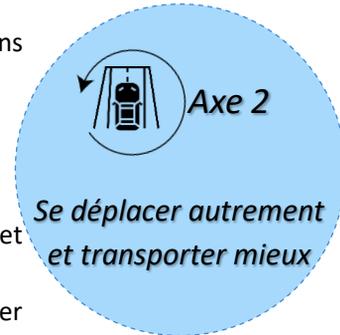
Action 8 : Favoriser l'usage des mobilités actives

Action 9 : Redéployer les mobilités de transports collectifs urbains et interurbains

Action 10 : Accompagner l'émergence d'une filière locale pour l'utilisation du bioGnV et créer des stations multi énergies

Action 11 : Décarboner le transport pour les particuliers et les professionnels et encourager le développement de l'énergie électrique

Action 12 : Communiquer et sensibiliser sur les nouveaux modes de transports et de déplacement



Produire en préservant l'environnement

Action 13 : Préserver la ressource en eau

Action 14 : Accompagner la mise en place de pratiques favorisant la séquestration du carbone

Action 15 : Accompagner l'évolution des pratiques favorisant la réduction des émissions atmosphériques

Action 16 : Diminuer l'exposition de la population à la pollution atmosphérique d'origine anthropique ou végétale et améliorer la biodiversité

Action 17 : Sensibiliser les habitants aux métiers de l'agriculture et au lien avec la séquestration carbone, résilience agricole

Consommer localement

Action 18 : Promouvoir une consommation alimentaire issue de la production locale

Action 19 : Faire émerger un projet alimentaire territorial pour la restauration collective

Action 20 : Développer et promouvoir l'économie circulaire et notamment le réemploi

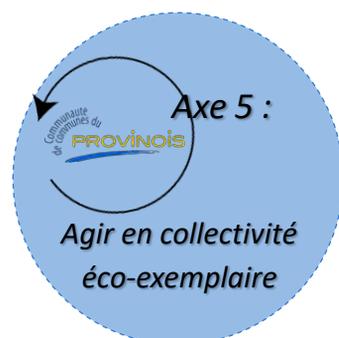
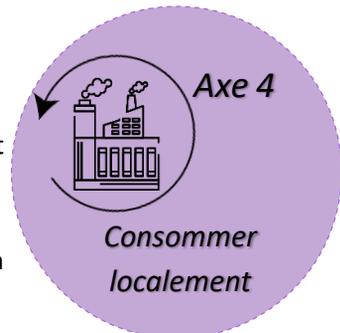
Action 21 : Développer la valorisation des biodéchets dans la restauration collective et chez les particuliers

Action 22 : Promouvoir les projets d'EnR&R sur le territoire

Action 23 : Accompagner les entreprises industrielles et tertiaires dans leur transition écologique

Action 24 : Sensibiliser et communiquer sur la consommation locale et les circuits courts

Action 25 : Sensibiliser à la gestion des déchets autour d'un projet pédagogique mené à l'échelle du territoire



Agir en collectivité éco-exemplaire

Action 26 : Assurer la gouvernance, l'animation et le suivi du PCAET

Action 27 : Etablir un profil du territoire en caractérisant sa résilience pour anticiper et s'adapter à la survenue de perturbations futures (territoire miroir)

Action 28 : Diagnostiquer les bâtiments publics communautaires et communaux et programmer leur réhabilitation

Action 29 : Améliorer l'éclairage des espaces publics

Action 30 : Accompagner les initiatives scolaires et solidaires en matière de transition écologique : dispositif FAITES

Action 31 : Réduire les impacts des déplacements des agents et des élus

Action 32 : Mettre en œuvre et promouvoir une politique publique d'achats responsables

Action 33 : Aménager les espaces publics pour s'adapter au changement climatique

Légende :

Axe 5 :
Exemplarité

Action 6 : Mutualiser les déplacements des agents et des élus pour se rendre aux réunions de conseils communautaires et développer les réunions en visio-conférence

Orientation stratégique : Interroger les besoins et les modes de déplacements des élus et agents des collectivités

A. Encourager le covoiturage des élus pour les réunions

- Sensibiliser les élus aux économies réalisées avec le covoiturage
- Rédiger une charte des bonnes pratiques des déplacements mettant en avant le covoiturage et la faire signer par les élus et créer une plateforme ou former le secrétariat au covoiturage
- A chaque invitation aux réunions, rappeler la possibilité de faire du covoiturage

B. Développer les outils adaptés pour les visio-conférences

- Identifier les besoins pour réaliser des visio-conférences optimales
- Planifier le budget et les achats nécessaires pour réaliser des visio-conférences puis réaliser ces achats en respectant la charte d'achats responsables

C. Structurer le télétravail des agents

- Réaliser un audit interne sur le télétravail des agents :
 - Identifier les postes pour lesquels le télétravail est réalisable,
 - Interroger les agents sur leurs attentes et le matériel à disposition ou le besoin en matériel pour le télétravail des agents
- Rédiger une charte sur la pratique du télétravail suite aux conclusions de l'enquête

Timeline: 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029

Statut: PILOTE, OPERATEUR, PARTENAIRE

CC de Provinciais, CC du Provinciais, Communes

Indicateurs de réussite:

- Indicateurs de mise: Sous-action A: Charte des bonnes pratiques de covoiturage rédigée
- Indicateurs d'impact:
 - Sous-action B: Nombre de visio-conférences réalisées
 - Sous-action C: Nombre moyen de jour de télétravail par agent

Moyens humains: Service administratif

Coûts estimatifs: Budget à définir selon les outils à développer. Pour exemple: Prix d'un vidéoprojecteur à partir de 200€

Roue des impacts: environnementaux et de santé

Exemple de retour d'expérience: Ils l'ont déjà fait : La commune de Léchelle favorise le télétravail de sa secrétaire de mairie.

Intitulé de l'axe thématique

Nom et numéro de l'action

Degré de priorité

Objectif stratégique

Description de la sous-action

Pilote

Opérateur

Calendrier de réalisation de la sous-action

Partenaires

Moyens humains

Indicateurs

Coûts estimatifs

Roue des impacts environnementaux et de santé

Exemple de retour d'expérience

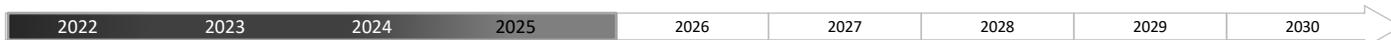
Notice d'utilisation:

Calendrier :

Les couleurs symbolisent la priorité de l'actions : du plus foncé, représentant le court terme, au plus clair représentant le long terme. Le calendrier prévoit une période d'actions comprises entre 2022 et 2030.



Les années en couleur sont les années de réalisation prévue de la sous-action. Par exemple, une sous-action avec la chronologie ci-dessous se réalisera de 2022 à 2025.



Baromètre du coût :

vert = coûts inférieurs à 50 000 €
orange = coûts compris entre 50 000 et 100 000 €
rouge = coûts supérieurs à 100 000 €



Degré de priorité :



Non prioritaire



Moyennement prioritaire



Prioritaire

Rôles possibles de la collectivité et des acteurs impliqués :

PILOTE



Pilote :
Supervise l'action et s'assure de sa réalisation

OPERATEUR



Opérateur :
Est en charge de la réalisation opérationnelle de l'action

PARTENAIRE

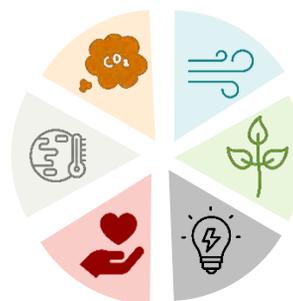


Partenaire
Participe à l'action sur demande du pilote et/ou de l'opérateur

Rosace d'impacts :

Les thèmes en couleurs indiquent un impact significatif de l'action sur le thème. Les thèmes restant grisés représentent l'absence d'impact significatif de l'action sur le thème :

- Émissions de GES (orange)
- Qualité de l'air (bleu)
- Nature et biodiversité (vert)
- Consommation d'énergie (gris)
- Santé (rouge)
- Adaptation au changement climatique (kaki)



Moyens humains:

ETP dédiés



AXE 4



Consommer localement

► Déclinaison opérationnelle

Action 18 : Promouvoir une consommation alimentaire issue de la production locale

Action 19 : Faire émerger un projet alimentaire territorial pour la restauration collective

Action 20 : Développer et promouvoir l'économie circulaire et notamment le réemploi

Action 21 : Développer la valorisation des biodéchets dans la restauration collective et chez les particuliers

Action 22 : Promouvoir les projets d'EnR&R sur le territoire

Action 23 : Accompagner les entreprises industrielles et tertiaires dans leur transition écologique

Action 24 : Sensibiliser et communiquer sur la consommation locale et les circuits courts

Action 25 : Sensibiliser à la gestion des déchets autour d'un projet pédagogique mené à l'échelle du territoire

► Objectifs stratégiques chiffrés

ENTREPRISES	Objectif 2030	Objectif 2050
Consommations d'énergie	31,96 GWh	18,73 GWh
Emissions de GES	5 596,77 tCO ₂ e	2 179,26 tCO ₂ e
TERTIAIRE	Objectif 2030	Objectif 2050
Consommations d'énergie	71,44 GWh	64,81 GWh
Emissions de GES	6990,50 tCO ₂ e	1779,10 tCO ₂ e

AXE 4



Consommer localement

► Contribution des actions aux objectifs stratégiques

Prévisions	Hypothèses de calcul	Action 18	Action 19	Action 20	Action 21	Action 22	Action 23	Action 24	Action 25
Prise en compte de l'évolution des usages dans le bâtiment (Source : SRCAE)	Une évolution des consommations d'énergie compensées par les rénovations engagées dans le bâti						X		
Consommations d'énergies fossiles (Source : SRCAE)	Suppression des consommations relatives au fioul						X		
Passage du gaz au biogaz (Source : Vizea)	30% de biogaz à 2030 et 100% à 2050						X		
Rénovation du parc tertiaire (Source : Vizea)	Rénovation de 30% du parc tertiaire en BBC à horizon 2050 et 60% du parc en rénovation standard						X		
Réduction de la consommation d'énergies en lien avec l'amélioration des procédés (Source : SRCAE/VIZEA)	-20% de consommation d'énergie à horizon 2050						X		
Réduction de la consommation d'énergies en lien avec l'amélioration de l'efficacité énergétique (Source : SRCAE/VIZEA)	-40% de consommation d'énergie à horizon 2050						X		
Bois énergie	12GWh en 2030 et 18GWh en 2050				X				
Solaire Photovoltaïque	44GWh en 2030 et 68GWh en 2050				X				
Solaire Thermique	3GWh en 2030 et 6GWh en 2050				X				
Méthanisation	116GWh en 2030 et 178GWh en 2050				X				
Géothermie / aérothermie	5 Gwh en 2030, 15 GWh en 2050				X				
Transition et adaptation des entreprises	Inciter à la diminution de la consommation d'eau potable ; Valoriser les toitures des industrie (récupération des eaux de pluie de toiture, valorisation énergétique, végétalisation...); Intégrer l'adaptation dans les bâtiments et les process					X			
						X			



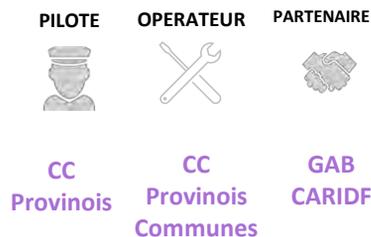
Consommer localement



Orientation stratégique : Promouvoir une consommation durable et raisonnée

A. Organiser les marchés locaux et faciliter la consommation de proximité

- Faire un bilan des marchés existants sur le territoire pour identifier leurs forces et faiblesses
- Communiquer ces éléments pour optimiser l'organisation des marchés tournants dans les communes
- Communiquer auprès des habitants sur l'organisation des marchés tournants (journal local, affiches, sites internet des communes et de la CC, flyers, offices de tourisme ...)
- Après chaque marché, faire un bilan du fonctionnement du marché pour identifier les améliorations possibles et nécessaires lors des prochains marchés : enquête auprès des marchands, questionnaire auprès des clients



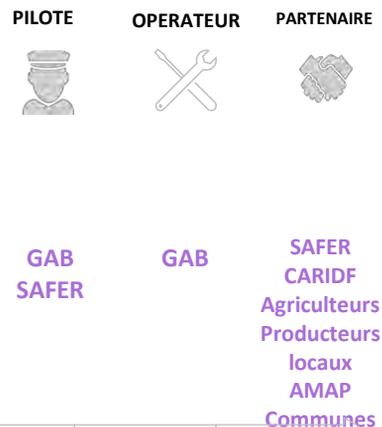
B. Faciliter la mise en place de jardins partagés dans les communes du territoire

- Définir les caractéristiques souhaitées pour les jardins partagés et les inscrire dans un document de référence (une charte par exemple)
- Identifier les terrains dans lesquels il est possible de réaliser des jardins partagés. S'interroger en particulier sur les terrains communaux disponibles
- Identifier les structures (associations par exemple) capables de porter les projets de jardin partagé
- Soutenir administrativement ces projets lorsqu'ils répondent aux exigences du document de référence



C. Rechercher le foncier disponible pour implanter des activités de maraîchage et de permaculture

- Définir les caractéristiques nécessaires à un terrain permettant l'implantation d'activités de maraîchage
- Définir les objectifs de cette recherche de foncier : achat des terres puis location aux maraîchers, mise en relation du propriétaire avec des maraîchers, facilitation de la vente de terrains aux maraîchers, etc.
- Identifier sur le territoire les terrains sur lesquels des activités de maraîchage pourraient s'implanter
- Entrer en contact avec les propriétaires des terrains selon les objectifs définis



Financements : Région, Etat, UE pour les aides à l'installation d'agriculteur, les aides sur des équipements de maraîchage et de vente directe





Orientation stratégique : Promouvoir une consommation durable et raisonnée

D. Mettre en place une animation territoriale sur l'alimentation durable "défi à alimentation positive"

Le but du projet « défi à alimentation positive » est de sensibiliser les habitants à l'alimentation biologique locale, de les inciter à modifier leurs habitudes de consommation tout en maîtrisant leur budget.

Il consiste à créer plusieurs équipes de foyers recrutés sur la base du volontariat, par et avec des « structures relais ». Sur une durée d'une année scolaire environ (ou de janvier à juin) les personnes vont participer à plusieurs événements, ateliers nutrition et cuisine, visites de fermes, atelier jardinage... Une animation peut donc être organisée par an.

Tout au long du défi les participants sont invités à réaliser un suivi de leurs achats alimentaires pour évaluer l'évolution de leur consommation de produits bio et du coût de leur repas. Ce suivi est réalisé sur un site internet dédié auquel chaque foyer aura accès, avec 1 relevé d'achat sur une durée de 15 jours en début de période, et un autre en fin de défi. L'esprit d'équipe est favorisé car ce sont les résultats de l'équipe qui comptent. En fin de parcours un concours de recettes est organisé par équipe.

Un travail d'enquête est réalisé en fin de parcours auprès des familles tant sur l'évolution de leurs habitudes de consommation que sur le déroulement du défi.

- Définir le nombre de participants, les structure relais, le calendrier de l'animation (durée, nombre d'événements, dates, intervenants ...)
- Recruter les participants à cette animation grâce aux structures relais
- Réaliser le défi
- Faire un travail d'enquête en fin de parcours auprès des familles tant sur l'évolution de leurs habitudes de consommation que sur le déroulement du défi.

PILOTE OPERATEUR PARTENAIRE



GAB

GAB

Structures relais, Producteurs locaux, AMAP, Communes, CC Provinois

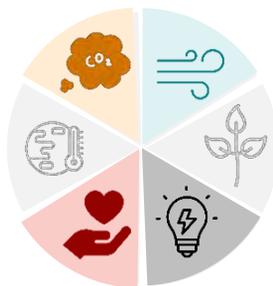
Financements : ARS, ADEME



1 référent à la CC

Coût d'un défi type pour 5 équipes de 10 foyers : 30000€

€

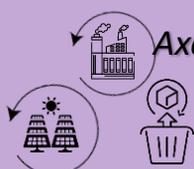


Indicateurs de réussite



Indicateurs d'impact

- Sous-action A : Nombre de marchés tournants organisés
- Sous-action A : Nombre de producteurs participants aux marchés tournants
- Sous-action A : Fréquentation des marchés tournants
- Sous-action B : Nombres de jardins partagés
- Sous-actions C : Surfaces converties en maraîchage et permaculture
- Sous-action D : Nombre de foyers inscrits et participants jusqu'à la fin du défi



Orientation stratégique : Promouvoir une consommation durable et raisonnée

Ils l'ont déjà fait :

- **Projets communaux :**

- Les communes de Bannost-Villegagnon, Beauchery Saint Martin, Chenoise-Cucharmoy, Courchamp, Longueville, Soisy-Bouy ont planté des vergers communaux avec des essences du terroir.
- A Provins, un système d'achats de produits alimentaires locaux au juste prix pour le producteur permet aux habitants du territoire de bénéficier d'aliments issus d'une agriculture fermière de qualité et de proximité

- **Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne sur le territoire (AMAP) et la vente à la ferme :**

Plusieurs agriculteurs biologiques sont installés sur le territoire et commercialisent leur production en circuits courts via des AMAP ou en vente à la ferme. Ils produisent toute l'année une grande variété de légumes de saison, certifiés biologiques. Une AMAP correspond à un partenariat entre un groupe de citoyen.ne.s et une ferme paysanne qui s'engagent réciproquement : les uns à préfinancer la production (de légumes ou autres), les autres à assurer ladite production.

Des maraîchers de Augers en Brie, Sancy les Provins et Sourdun participent à des AMAP, des marchés locaux, boutiques à la ferme, alimentent des distributeurs ou vendent leur production en circuits courts ou à des distributeurs locaux et bio.

- **L'association L'Abri au Vert** à Villiers Saint-Georges veut créer une haie champêtre et un verger en permaculture. Ce mode de production alimentaire permet à la biodiversité de s'y développer. Les habitants sont invités à participer à la création de ce lieu et à se partager les récoltes. Un terrain de 2 hectares est mis à disposition par la commune pour ce projet.



Orientation stratégique : Promouvoir une consommation durable et raisonnée

A. Implanter la plateforme d'approvisionnement des cantines pour la restauration collective

- La société publique locale (SPL) appelée PARSEF est co-portée par la Région Ile-de-France et le Département de Seine-et-Marne. Elle a pour objectif la création d'un outil industriel destiné à assurer la collecte, la transformation et le conditionnement des produits locaux alimentaires à destination des collèges seine-et-marnais et des lycées de l'est francilien (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Seine-et-Marne). Le projet est un levier majeur pour dynamiser les filières agricoles locales. C'est également un moyen d'agir sur la qualité alimentaire des repas et l'accompagnement éducatif du jeune public. Il s'agit aussi d'un outil de sensibilisation des enfants aux produits locaux, de qualité et de saison pour remettre du lien entre le monde agricole et les citoyens.
- Le projet a vocation à fournir les productions à base de volaille, fruits et légumes, fromages blancs, yaourts et desserts lactés. La construction projetée pourra être dimensionnée pour fournir 20 millions de repas par an, avec une première phase pour 15,2 millions de repas.
- Les ateliers concernés produiront des références qualitativement et quantitativement adaptées à la demande de la restauration scolaire : 56 références de desserts lactés au frais (faisselle, yaourts, crèmes desserts, fromages blancs), 100 références de viande de volaille au frais ou surgelée, et 265 références de fruits et légumes (gammes frais, surgelées, appertisées, et gammes dites « 4 et 5 » en découpe sous vide, pelées et réfrigérées). L'achat des produits entrants dans la plateforme (volaille, fruits et légumes frais de saison, lait entier standardisé) fera l'objet de marchés auxquels les agriculteurs seront amenés à répondre.
- Une réflexion est en cours pour la valorisation des biodéchets issus des productions dans un méthaniseur local. En outre, les véhicules approvisionnant les établissements situés en zone de faibles émissions devront être à terme non polluants (vignette Critères 1). L'utilisation du bioGNV pourrait constituer une solution pour répondre à la fois aux enjeux de qualité d'air, de réduction d'émissions de GES, et adaptée aux longues distances à parcourir.
- Le groupement chargé de la construction du projet de plateforme sera connu à la fin du 1er trimestre 2022. En parallèle, la SPL conclura avec GPA la vente des parcelles de la ZAC du Provinois.
- L'outil industriel devrait être pleinement opérationnel pour la rentrée scolaire de septembre 2024.

PILOTE OPERATEUR PARTENAIRE



CD77 CD77 Région IdF
CC Provinois
Communes
Etablissements
publics
Chambre
d'agriculture



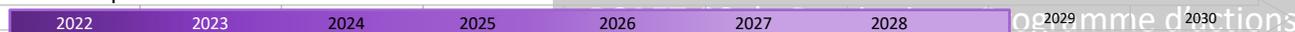
B. Structurer et soutenir la production alimentaire locale avec la plateforme :

- Aider les agriculteurs du Provinois à se structurer pour répondre aux marchés qui seront lancés prochainement par la SPL (les premiers marchés devraient être lancés courant 2023 dans le but de démarrer en septembre 2024)
- A long terme: réfléchir à la possibilité pour le Provinois d'intégrer en tant que nouvel actionnaire la SPL (ou une autre structure juridique ad hoc) et ainsi bénéficier du « in house », c'est à dire de l'opportunité de disposer de l'ensemble des denrées produites par la SPL pour alimenter ses cantines scolaires.

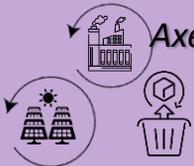
PILOTE OPERATEUR PARTENAIRE



CC Provinois CARDIF CD77



Axe 4 :

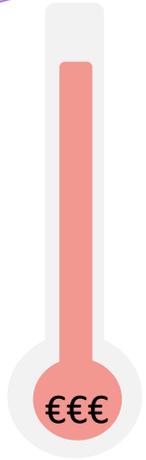


Consommer
localement

Action 19 : Faire émerger un projet alimentaire territorial pour la restauration collective

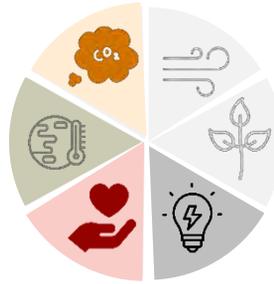


Orientation stratégique : Promouvoir une consommation durable et raisonnée



1 référent

Capital de la SPL : 9,2 M€



Indicateurs de réussite



Indicateurs de suivi

- Sous-action A : Plateforme d'approvisionnement des cantines mise en place



Indicateurs d'impact

- Sous-action B : nombre d'agriculteurs du territoire répondant aux marchés de la plateforme



Orientation stratégique : Développer l'économie circulaire, le réemploi et améliorer la gestion des déchets

A. Développer et promouvoir les acteurs de la réparation et du réemploi (les ressourceries) dans une démarche vertueuse et durable de réduction et valorisation des déchets

- Identifier et cartographier l'ensemble des acteurs de la réparation et du réemploi déjà en place sur le territoire, et diffuser cette carte sur les sites de la CC du Provinois et des communes
- Identifier les lieux opportuns pour recevoir une structure de type ressourcerie, afin de créer un maillage sur le territoire (en lien par exemple avec les déchetteries)
- Développer des ressourceries publiques sur l'ensemble du territoire du SMETOM-GEEODE
- Inciter des acteurs associatifs ou des entreprises à développer ce type de lieu
- Toutes les déchetteries seront dotées de auvents afin de récupérer des objets ou matériaux en état correct, qui pourront être déposés dans ressourceries du territoire
- Dans un second temps, il est envisagé de proposer dans les centres-villes et centre-bourgs, des lieux de vente des objets issus de la ressourcerie.

PILOTE



SMETOM
GEODE

OPERATEUR



SMETOM
GEODE

PARTENAIRE



Mission
locale,
Etablissement
Public
Médico-
Social de
Provins
VEOLIA
EPMS

2022

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

B. Optimiser le recyclage des déchets issus des activités du bâtiment, promouvoir les déchèteries, en développer le réseau sur le territoire etc.

- Réaliser un diagnostic des pratiques actuelles des entreprises en termes de dépôt des déchets (nombre d'entreprises professionnelles sur le territoire et les territoires limitrophes, fréquentation des entreprises, etc.)
- Etudier la possibilité de créer des déchetteries réservées aux professionnels, et accepter une gratuité pour un certain tonnage aux entreprises du territoire du SMETOM-GEEODE, au-delà de ce tonnage un tarif sera appliqué selon le type de déchet.
- S'assurer du respect de la réglementation en vigueur sur la traçabilité des déchets issus de l'activité professionnelle (à partir du 1^{er} janvier 2022, de nouvelles sanctions pénales sont prévues pour les professionnels ne respectant pas cette règle de traçabilité des déchets) grâce à une sensibilisation des particuliers sur leurs obligations, grâce à des visites de chantier etc.
- Ouvrir plus de filières auprès des professionnels du bâtiment par la distribution de flyers, de documentation, les journées et actions de sensibilisation organisées par la FFB etc.

PILOTE



SMETOM
GEODE

OPERATEUR



SMETOM
GEODE

PARTENAIRE



BTP77,
entreprises
locales du
BTP

2022

2023

2024

2025

2026

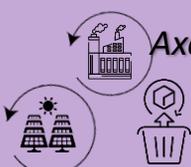
2027

2028

2029

2030

Axe 4 :

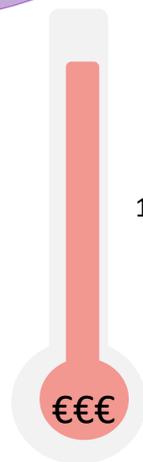


Consommer
localement

Action 20 : Développer et promouvoir l'économie circulaire et notamment le réemploi



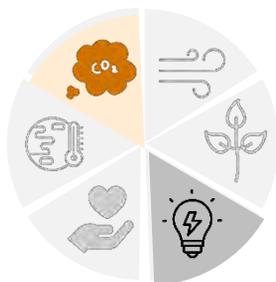
Orientation stratégique : Développer l'économie circulaire, le réemploi et améliorer la gestion des déchets



1 référent à la CC du
Provinois

Coût recyclerie : magasin,
atelier, réserve) : 1 M€ à 1,2
M€ pour 800m²

€€€



Indicateurs de réussite



Indicateurs de suivi

- Sous-action A : Bilans annuels de la recyclerie



Indicateurs d'impact

- Sous-action A: Fréquentation par le public de la recyclerie
- Sous-action B : Volumes de déchets du bâtiment déposés en déchetterie

Ils l'ont déjà fait :

- **Plusieurs communes** valorisent le recyclage au travers de plusieurs actions concrètes de sensibilisation (collecte des déchets sauvages, valorisation recyclage en partenariat avec le SMETOM..).
- **Le SMETOM GEEODE** en collaboration avec la ville de Provins a réhabilité la déchetterie. Cet équipement disposera de deux nouveautés majeures, le concept (déchetterie nouvelle génération) et d'une ressourcerie. L'objectif recherché n'est pas de faire du profit mais de créer du lien, autour d'une économie circulaire, et permettre d'éviter le gaspillage et la surconsommation.
- **Le SMETOM GEEODE** a retenu un partenariat entre VEOLIA pour la gestion de la déchetterie, EPMS du Provinois et initiative 77 pour réparer les objets et la vente au sein de la ressourcerie. Ce partenariat lie proximité, handicap et réinsertion.

Le bâtiment d'une superficie de 1000 m² divisé en deux : 500 m² pour la déchetterie, les 500m² restant pour la ressourcerie. Dans hall d'entrée de la ressourcerie, le SMETOM-GEEODE a un espace dédié pour recevoir et expliquer l'action du SMETOM-GEEODE. Les objets seront vendus à des tarifs symboliques afin de permettre plus facilement une deuxième vie aux produits



Orientation stratégique : Développer l'économie circulaire, le réemploi et améliorer la gestion des déchets

A. Accompagner les structures de restauration collective vers une valorisation des biodéchets en mettant en réseau les structures

- Identifier les professionnels pour lesquels la collecte des biodéchets n'est pas encore obligatoire et réaliser un diagnostic préalable à la mise en place d'un dispositif de tri à la source des biodéchets et de d'un diagnostic de l'état des lieux du brûlage à l'air libre des déchets verts pour identifier les besoins et les dimensionnements des solutions de tri à adopter
- Etudier les avantages et inconvénients des outils de valorisation des biodéchets et du développement d'une filière de collecte des biodéchets (s'appuyer sur l'action 4.5 de promotion des EnR pour étudier la pertinence de la méthanisation des biodéchets)
- Choisir la meilleure solution et la mettre en place :
 - Définir le budget nécessaire à la solution choisie
 - Définir la feuille de route nécessaire à la mise en place de la solution choisie

PILOTE OPERATEUR PARTENAIRE

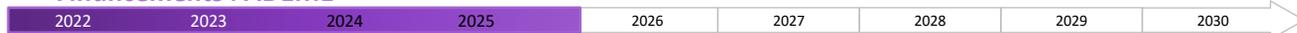


SMETOM
GEEODE

Associations et
structures
locales,
établissements
solaires

CC
Provinois

Financements : ADEME



B. Réduire le volume de déchets organiques des foyers et faire respecter l'interdiction du brûlage des déchets verts

- Participer à l'opération 1000 composteurs pour obtenir des composteurs gratuits pour mettre à disposition des habitants des composteurs et des poulaillers avec 2 poules par quartier ou foyer selon la configuration des quartiers
 - Définir le nombre de foyers et quartiers visé pour définir un budget annualisé pour la fourniture des composteurs et des poulaillers.
 - Faire une campagne de communication pour identifier les foyers intéressés par un composteur ou des poulaillers : questionnaire papier et/ou numérique à compléter
 - Acheter les composteurs et les poulaillers et organiser la campagne de distribution. (Pour les volailles, penser à la possibilité de récupérer des poules de réforme)
 - Informer les habitants sur les bonnes pratiques de compostage : leur transmettre un guide en même temps que la fourniture du composteur
 - Informer les habitants sur la façon de s'occuper des volailles grâce à un guide
- Développer des solutions de broyage des branchages au niveau des

PILOTE OPERATEUR PARTENAIRE



SMETOM
GEODE

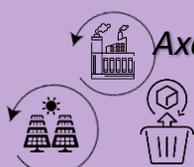
SMETOM
GEODE

Communes,
Associations



• **Financements : ADEME pour les composteurs partagés**

Axe 4 :



Consommer
localement

Action 21 : Développer la valorisation des biodéchets dans la restauration collective et chez les particuliers

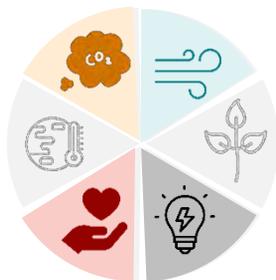


Orientation stratégique : Développer l'économie circulaire, le réemploi et améliorer la gestion des déchets



1 référent à la CC du
Provinois

Budget à redéfinir chaque
année
Compost individuel : à partir
de 60€/unité



Indicateurs de réussite



Indicateurs d'impact

- Sous-action A : Quantité de biodéchets des structures de restauration collective triés à la source
- Sous-action B : Quantités de volailles et de composteurs distribués

Ils l'ont déjà fait :

- La commune de **Léchelle** utilise les restes alimentaires de la cantine du RPI pour nourrir des poules. Depuis 2021, elle assure un service de broyage des déchets verts pour ses administrés qui le récupèrent pour effectuer du paillage.
- En 2021, dans le cadre de son aménagement des mares de Persigny, **la commune de Beauchery Saint Martin** a coupé 8 grands peupliers dont le broyat a été mis à disposition de ses administrés pour pailler.
- En 2021, **l'association l'Abri au Vert**, a créé un espace de culture collectif à Villiers Saint Georges à côté du collège. Il est composé d'un verger, d'un potager, d'un poulailler et d'un compost collectif. Il permettra une réduction des déchets organiques issus des cantines et des déchets domestiques. Cet espace sera aussi un support pédagogique qui servira aux écoles, collège et centres de loisir pour y illustrer des cours, mettre en place des ateliers ou simplement profiter de la convivialité du lieu..



Consommer
localement



Orientation stratégique : Promouvoir les projets d'EnR&R sur le territoire

A. Accompagner le développement des énergies renouvelables solaires

- Identifier les friches industrielles et surfaces non exploitables (telles que des surfaces de toiture, des parkings) qui peuvent être converties en parcs solaires
- Installer des parcs solaires en privilégiant la réaffectation de friches industrielles ou surfaces non exploitables, en privilégiant les zones les plus propices selon leur potentiel solaire.
- Relayer le cadastre solaire régional

PILOTE



CC
Provinois

OPERATEUR



Promoteurs
privés
CC Provinois

PARTENAIRE



SDESM,
Communes

2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030

B. Soutenir un développement vertueux de la méthanisation

- Promouvoir les bonnes pratiques (agronomiques, communication, insertion paysagère..) en relayant auprès des porteurs de projet les outils élaborés par les collectifs régional (PROMETHA) et départemental (CapMétha77) (Guide d'insertion paysagère de unités de méthanisation, Guide à l'attention des porteurs de projet « Comment engager un dialogue constructif avec les parties prenantes ? ») et en les incitant à des démarches de communication et de concertation avec les territoires...
- Accompagner les porteurs de projet de méthanisation dans leurs démarches de communication avec les communes et les habitants.

PILOTE



CD 77

OPERATEUR



Méthaniseurs
CD77
(CapMétha77
)

PARTENAIRE



CC Provinois,
Communes
Agriculteurs
Région
ADEME

2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030

C. Etudier le potentiel de développement de la filière bois énergie locale

- Etudier le levier de la filière bois pour :
 - les réseaux de chaleur
 - décarboner les activités humaines locales (chauffage, isolation, construction ...) et valoriser le bois en copeaux, les granulés de combustion, la biomasse ou les panneaux de particule d'ameublement
 - Développer l'énergie bois en circuit court
- Evaluer le potentiel de plaquettes ou granulés (origine: forêt, paille, bois de recyclage);
- Si le potentiel est avéré :
 - Inscrire cette source d'énergie durable dans la programmation des équipements horizons 2030 et 2050
 - Soutenir cette filière économique créatrice d'emplois à équilibrer si nécessaire par des aides à l'investissement voire ultérieurement de la compensation carbone
 - Définir un Programme d'actions pour la forêt et établir un bilan quantitatif actuel sans négliger le bois bûche pour entretenir la forêt y compris lisières, bords de route, favoriser la croissance de bois d'œuvre de qualité et la capacité de régénération naturelle ou par plantation..
- Développement de la filière pour réduire l'enfouissement
 - Mise en place par la SMETOM d'une benne bois en déchetterie.
 - Création d'une filière supplémentaire.

PILOTE



FRANSYL
VA
SMETOM

OPERATEUR



FRANSYLVA
SMETOM

PARTENAIRE



CRPF
CIBE
FIBOIS
AREC

Financements : Fonds Chaleur de l'ADEME, région Ile-de-France

(Programme Régional de la Forêt et du Bois) FEADERP

2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030



Consommer
localement



Orientation stratégique : Promouvoir les projets d'EnR&R sur le territoire

D. Encourager la production d'énergie à partir de la géothermie de surface sur nappe superficielle

- Identifier les zones de potentiels importants grâce aux études déjà existantes en Ile-de-France
- Communiquer aux habitants et entreprises du territoire sur ce potentiel et les aides associées à la mise en place de géothermie
- Lors des aménagements ou rénovations de bâtiments publics, réfléchir à la mise en place d'une solution de géothermie
- Encourager le recours à la géothermie dans les documents d'urbanisme

PILOTE



OPERATEUR



PARTENAIRE



CC
Provinois

CC
Provinois

SDESM
SURE

2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030

E. Soutenir et favoriser le développement des projets citoyens participatifs en faveur des énergies renouvelables

- Etude pour l'acceptabilité des projets, l'insertion paysagère
- Information préliminaire et de la concertation.
- tien matériel, administratif et technique.
- Mise à disposition de ressources foncières
- Mise à disposition de toitures...

PILOTE



OPERATEUR



PARTENAIRE

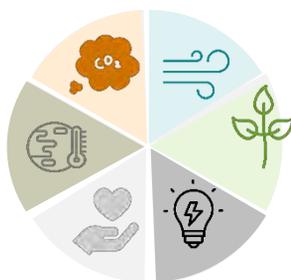


Acteurs
locaux
Collectivités

Collectifs
citoyens
Développeurs

Collectivités

2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030



0,2 ETP

Parcs solaires : coûts à définir selon les projets
Etude gisement solaire: Env. 30k€
Etude de potentiel bois-énergie : à partir de 15 K€

€€

Indicateurs de suivi



Indicateurs de réussite

- Sous-action C : Acquisition d'un label durable pour la filière bois-énergie



Indicateurs d'impact

- Sous-action A : Quantité d'électricité produite à partir de l'énergie solaire
- Sous-action B : Quantité d'énergie (biogaz et électricité produite par cogénération) produite par les méthaniseurs du territoire
- Sous-action C : Nombre de formations réalisés
- Sous-action C : Quantité d'énergie produit à partir de la filière bois-énergie
- Sous-action D : quantité d'énergie produite à partir de la géothermie



Consommer
localement



Orientation stratégique : Promouvoir les projets d'EnR&R sur le territoire

C'est en projet :

- A Villiers Saint Georges, un projet de centrale photovoltaïque au sol est en phase de développement.

L'étude d'impact environnementale s'est déroulée en 2021 et le projet se poursuivra en 2022 pour des travaux prévus en 2023 pour une puissance photovoltaïque d'environ 4,3 MWc et une surface clôturée de 3,9 hectares, soit une production annuelle d'environ 4 829 MWh qui représente la consommation annuelle d'environ 2 257 personnes

Le projet permettra une production électrique équivalente d'environ 6,6 % des besoins (chauffage compris) des habitants de la Communauté de communes du Provinois

- Inaugurée le 20 janvier 2012, la Centrale photovoltaïque à SOURDUN fut la première centrale solaire photovoltaïque au sol imProgrammetée en Île-de-France. Elle s'étend sur 15 hectares dont 12 sont recouverts par les panneaux solaires. Pas moins de 18 744 modules génèrent une puissance électrique de 4,5 MWc permettant de fournir de l'énergie aux 12.000 habitants de Provins tout en réalisant une économie de gaz à effet de serre de l'ordre de 600 tonnes d'équivalent CO2 par an.



- A Cerneux, Saint Martin du Boschet et Voulton, trois projets de méthaniseurs sont en développement, 3 en injection directe de biogaz et un en cogénération. La production cumulée de biogaz est estimée à 40 Gwh/an.

Année mise en service	Nom du site	Type de site	Commune	Date de mise en service	Reseau	Capacite de production (GWh/an)
2021	SAS Brie Compost	Industriel territorial	Cerneux	2021-12-08	GRTgaz	18
2014	SARL LETANG BIOGAZ	Agricole autonome	Sourdun	2014-07-07	GRDF	13
2017	Létang Biométhane Sourdun 2	Agricole autonome	Sourdun	2017-10-27	GRDF	21
2022	SAS Metha Vaudrets	Agricole autonome	Voulton	2023-01-05	GRTgaz	13
2022	Baleine Biogaz	Agricole territorial	Saint-Martin-du-Boschet	2022-09-29	GRTgaz	18
Sites en service sur le territoire de la CCP à date du 03/04/2023 - Source OpenData GRDF						

Ils l'ont déjà fait :

- Grâce à un partenariat avec le SDESM et GRDF, deux méthaniseurs ont été implantés sur la commune de Sourdun. Ils couvrent 100% des consommations en gaz de la commune, mais aussi une grande partie des consommations des communes environnantes. L'été, le biogaz produit par ces méthaniseurs sert également à la commune de Provins et à son centre aquatique. L'implantation des méthaniseurs a été effectuée au plus proche du réseau de gaz existant pour diminuer les coûts.

Ce projet a ainsi permis à la commune de Sourdun de s'engager encore plus dans la transition écologique vers un monde bas carbone.





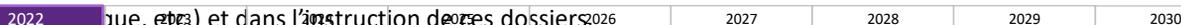
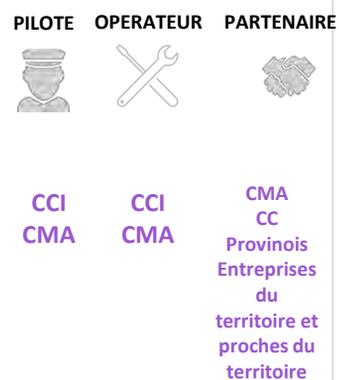
Consommer localement



Orientation stratégique : Accompagner la transition des entreprises

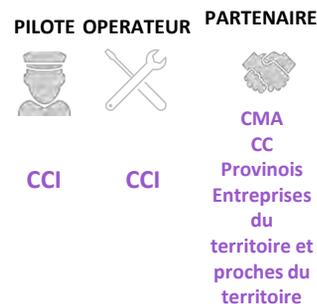
A. Encourager les bonnes pratiques en matière de développement durable en entreprise

- Encourager le développement des rencontres inter-entreprises pour un partage d'expériences et de connaissances
 - Identifier les entreprises clés et leurs relais (groupements d'entreprises, Centres de Jeunes Dirigeants, gestionnaires de zones d'activités, etc.) et les informer sur la démarche PCAET
 - Partager les bonnes pratiques des entreprises proactives (sur le territoire ou sur des territoires voisins) lors de rencontres de retours d'expériences (méthodes de récupération d'énergie etc.)
 - Organiser des rencontres inter-entreprises (workshop, etc.), par exemple l'intégration des EnR, l'amélioration des process, etc.
- Poursuivre la sensibilisation des entreprises artisanales en matière d'hygiène alimentaire et en matière de consommation durable et raisonnée par la réalisation de diagnostics individuels sur la thématiques transition écologique (démarche ECO DEFIS).
- Communiquer sur les aides proposées sur le territoire et à l'échelle nationale, notamment le Programme France Relance, ou encore les aides pour la transition de la mobilité des entreprises et poursuivre l'accompagnement dans la recherche de financement (Conseil Régional, Plateformes d'initiatives locales,



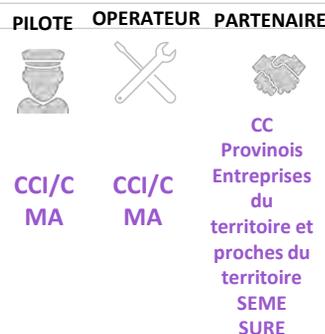
B. Créer des pôles d'attractivités, en s'appuyant sur les entreprises

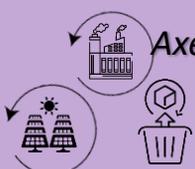
- Encourager les synergies, les mutualisations et l'accentuation des échanges entre les entreprises du territoire en particulier les industries (mutualisation des achats, valorisation des déchets, projets d'autoconsommation collective, échanges de services, mise en relation producteurs / consommateurs, réponse groupée à un marché, etc.)
- Communiquer pour favoriser le dynamisme économique du territoire



C. Accompagner la rénovation énergétique du parc tertiaire, selon le décret tertiaire

- Recenser les diagnostics énergétiques existants sur les entreprises afin de mieux comprendre les besoins de rénovation du parc tertiaire
- En partenariat avec la CCI, réaliser des pré-diagnostics environnementaux ou énergie au sein des entreprises ou encourager à la réalisation de BEGES. Dispositifs ECODEFIS.
- Encourager les entreprises à se fixer des objectifs ambitieux en termes de réduction des consommations énergétiques en visant par exemple l'obtention chartes environnementale ou certification qualité (EnVol, certifications ISO 14001, ISO 50001, etc.)





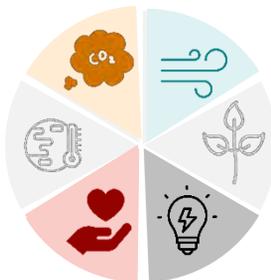
Orientation stratégique : Accompagner la transition des entreprises



0,2 ETP

21 000€/2 ans

€



Indicateurs de réussite



Indicateurs d'impact

- Sous-action A : Nombre d'entreprises sensibilisées à la transition écologique
- Sous-action A : Nombre de club entreprises qui ont réalisé des réunions de club entreprise autour de la transition écologique
- Sous-action B : Nombre de pôles d'activité créés
- Sous-action C : Nombre d'entreprises ayant rénové énergétiquement leurs bâtiments

Ils le font déjà :

La CMA IDF sensibilise, informe et accompagne les créateurs et les chefs d'entreprises dans leur démarche d'installation, de progrès et de développement durable. Des études environnementales globales seront donc proposées aux chefs d'entreprises.

Dans les réunions d'informations dans les territoires à destination des entreprises, les sujets traités sont principalement liés la gestion des déchets (tri, stockage, élimination, traçabilité) dans toutes les entreprises artisanales et la mise en place d'écogestes notamment dans les commerces de proximité.

Elle accompagne les créateurs et chefs d'entreprises dans la mise en conformité de leurs installations, de leur site et de leur système de gestion.

Axe 4 :



Consommer localement

Action 24 : Sensibiliser et communiquer sur la consommation locale et les circuits courts



Orientation stratégique : Volet sensibilisation et communication

A. Sensibiliser les habitants sur les modes de distribution moins impactant :

- Organiser des ateliers sur des marchés, lors d'événement en lien avec le développement durable *etc.*
- Communiquer en ligne, dans des articles dans le journal local sur les modes de distribution moins impactant
- Mettre en place un système de consigne avec les producteurs locaux

PILOTE



CC
Proinois
Communes

OPERATEUR



CC Proinois,
Producteurs
locaux

PARTENAIRE



CARIdF

2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030

B. Faire connaître les producteurs locaux

- Faire des campagnes en ligne, distribuer des flyers, organiser des stands d'informations sur les marchés, faire des articles dans le journal local sur les producteurs locaux, en s'appuyant sur le guide, la base de données et la cartographie créés

PILOTE



CC
Proinois

OPERATEUR



CC Proinois

PARTENAIRE



Communes

2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030

C. Communiquer sur les ENR produites localement à destination du grand public

- Chaque année, réaliser des campagnes en ligne, dans le journal local *etc.* sur le bilan des productions d'ENR locales et les avantages de ces productions (indépendance énergétique, émissions de GES évitées ... en s'appuyant sur des outils parlants et didactiques.
- Informier également sur les avancées en matière d'ENR sur le territoire (nouveaux projets, agrandissement de structures existante, *etc.*)

PILOTE



CC
Proinois

OPERATEUR



Opérateurs
ENR
GRDF

PARTENAIRE



Communes

2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030

D. Sensibiliser les particuliers aux pollutions engendrées par le brûlage des déchets verts

- S'appuyer sur les supports de communication existants ou en produire des nouveaux et les diffuser dans le journal local, sur le site internet *etc.*

PILOTE



CC
Proinois

OPERATEUR



Communes

PARTENAIRE



Communes
SME TOM

2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030



0,2 ETP service communication

Campagne de communication :
5000 €

Indicateurs de réussite



Indicateurs d'impact

- Sous-action A : Fréquentation des animations
- Sous-actions A à D : Nombre de lectures des pages internet des campagnes de communication

Axe 4 :



Consommer
localement

Action 25 : Sensibiliser à la gestion des déchets autour d'un projet pédagogique mené à l'échelle du territoire



Orientation stratégique : Volet sensibilisation et communication

A. Organiser des visites de déchetteries

- En lien avec les écoles et les centres de loisirs du territoire
- Mise en place d'un partenariat avec la Communauté de communes du Provinois pour ses centres de loisirs

PILOTE



CC Provinois
Communes

OPERATEUR



SMETOM
M
GEEODE

PARTENAIRE



Communes
Ecoles

2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030

B. Organiser des concours

Le concours est mené chaque année par le SMETOM-GEEODE auprès des écoles primaires du territoire et des ALSH sur le thème du tri et de la prévention des déchets.

Le concours est lancé sous forme d'un appel à projet auprès des écoles du territoire en début d'année scolaire, les écoles qui souhaitent participer doivent y répondre. En fin d'année scolaire, une récompense est remise à l'ensemble des participants pour le projet, et aux lauréats

Le thème abordé pour le concours est renouvelé chaque année.

PILOTE



SMETOM
GEEODE

OPERATEUR



SMETOM
M
GEEODE

PARTENAIRE



Communes
Ecoles
Education
nationale
Inspection

2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030

C. Sensibiliser et informer : ambassadeur de tri

- Informer et sensibiliser les habitants aux gestes de réduction des déchets
- Informer et sensibiliser les foyers des consignes de tri afin d'augmenter le nombre de trieurs et la qualité des déchets recyclables ;
- Distribuer et expliquer les outils de communication remis : guide du tri et mémo.
- Plus généralement représenter les valeurs de la collectivité sur le territoire et

PILOTE



SMETOM
GEEODE

OPERATEUR



SMETOM
M
GEEODE

PARTENAIRE



Communes

2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030

D. Mettre en place des projets pédagogiques dans les écoles

Les ambassadeurs de tri sillonnent les écoles du territoire pour sensibiliser les élèves au tri, au recyclage, au compostage et les ressources naturelles.

Ainsi les ambassadeurs de tri sensibilisent les cycles 1, 2, 3, collèges et lycée.

PILOTE



SMETOM
GEEODE

OPERATEUR



SMETOM
M
GEEODE

PARTENAIRE



Communes
Ecoles
Education
nationale
Inspection

2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030

Indicateurs de réussite

Indicateurs de suivi

- Sous-action A : Nombre de visites de déchetteries
- Sous-action A : partenariat avec la CC réalisé
- Sous-action B : Concours organisé annuellement
- Sous-action D : Projets pédagogiques réalisés
- Sous-action D : Nombre d'élèves sensibilisés

Indicateurs d'impact

- Sous-action C : Evolution des volumes de déchets collectés



0,1 ETP

€

